

RAPPORT ANNUEL 2023



SOMMAIRE

Talendi, la performance au service de l'homme	2
PRESENTATION DE TALENDI	1
L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE	1
Talendi, acteur d'une société plus inclusive	2
UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION	2
UN TREMPLIN	3
UNE SOLUTION D'EMPLOI DURABLE	4
Talendi, Acteur social	5
UN MANAGEMENT DIFFÉRENT	5
NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF	8
UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ	9
FORMATION	10
PROJETS SOCIAUX	14
BILAN SOCIAL 2023	17
Talendi, acteur de l'économie	19
REFERENCES CLIENTS	19
ENGAGEMENT QUALITE	19
DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION	20
Talendi, acteur de l'environnement	25
DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	25
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES	26
Talendi, acteur dans la recherche de financements	28
LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES	28
LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT	30
Rapport de Gestion annuel 2023	31
ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE	31
FILIALES ET PARTICIPATIONS	37
AUTRES INFORMATIONS	37
Annexe 1 : Historique simplifié	41
Annexe 2 : Organigramme de direction 2023	43
Annexe 3 : Membres du conseil d'administration	44
Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes	45

Le mot

de Jean Marc Guihard,
Président
et de Daniel Lafranche,
Directeur général
de l'association Talendi



Ce mot d'introduction au rapport annuel a été rédigé il y a plusieurs semaines, bien avant la triste nouvelle du décès de Daniel Lafranche, notre directeur général, le 24 juin 2024. Nous avons souhaité conserver ce message à sa signature et celle de notre président, il retrace les grandes lignes de l'année 2023.

Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

Dans un contexte économique, inflationniste, géopolitique qui reste très tendu et anxiogène, les impressions générales qui ressortent de 2023, mais aussi les perspectives pour 2024 et les années suivantes, peuvent se résumer en 3 grands principes :

Confiance, Résilience, Grandir.

« Confiance dans ce que nous sommes et les valeurs que nous défendons » :

Confiance dans nos savoir-faire et savoir être si précieux dans les moments difficiles qui nous ont permis de trouver les ressources morales et matérielles pour relever jour après jour, affaires après affaires, les défis dans chaque secteur d'activités.

Confiance dans notre capacité à nous remettre en question en identifiant les leviers qui permettent de retrouver des résultats financiers nous autorisant à regarder l'avenir avec un peu plus de sérénité. Il nous reste encore un certain nombre de défis à relever pour retrouver une bonne performance économique. J'ai la certitude que tous les salariés et usagers de Talendi seront au rendez-vous pour les relever.

Confiance dans notre capacité à préparer un avenir rayonnant pour notre association avec les hommes et les femmes qui composent la grande famille Talendi.

« Résilience : nos fondamentaux sont garants de notre pérennité »

Le monde est en perpétuelle évolution aussi la nécessité de remettre en cause les certitudes des décennies passées est indispensable.

La situation géopolitique, économique et les mutations technologiques que nous vivons au quotidien s'imposent à nous au travers de la préservation du climat et de l'évolution de nos modes de vie. Elles nous obligent à adapter notre offre et à être très vigilants sur notre trésorerie, seule garante de la pérennité de notre association pour assurer sa mission d'intérêt général.

Axer notre démarche de diversification afin qu'elle soit efficiente économiquement et socialement, est l'élément clé de notre stratégie à 5 ans. Cette posture est partagée dans nos instances de gouvernance et comité des parties prenantes.

Au fil des années, le gros travail des équipes en charge de la recherche et de

l'industrialisation de nouvelles activités porte ses fruits ; Si notre Chiffre d'affaires lié à la construction automobile conventionnelle baisse de manière très significative en 2024 et les années à venir, le développement durable via les énergies renouvelables et la mobilité décarbonée confirment aujourd'hui une place suffisamment conséquente pour regarder l'avenir avec un peu plus de sérénité. Le chemin est long mais le mix entre anciennes et nouvelles activités de Talendi évolue favorablement.

Là encore les fondamentaux, richesses de notre management au travers de CRISTAL, notre mode de management collaboratif, l'accompagnement individualisé et la remise en question des pratiques ont été autant de facteurs déterminants pour rendre cette « mission possible » et permettre à Talendi d'initier une nouvelle mutation pour la prochaine décennie.

« Grandir » et construire une nouvelle image pour demain »

Dans ce contexte, et fidèle à son histoire, l'ensemble des équipes de Talendi et de son conseil d'administration a pris soin de veiller aux indicateurs sociaux et économiques afin de préserver la pérennité du plein emploi.

Tous les plans d'actions nécessaires au redressement de la situation financière et des actions préservant le bien être au quotidien des salariés et usagers de notre association ont été validés à l'unanimité ; cette confiance partagée est une dynamique précieuse pour poursuivre et construire les grands projets retenus dans la stratégie de l'association d'utilité publique Talendi.

Elle doit se traduire par une image renforcée en interne comme en externe :

Maturité : poursuivre son évolution en termes de développement de son offre sociale et commerciale, sa compétence et son efficacité dans son organisation et son fonctionnement.

Profitabilité : se donner les moyens, pour assurer sa pérennité, d'optimiser ses opérations en termes économiques, tout en priorisant sa mission d'emploi de personnes en situation de handicap.

Notoriété : faire que Talendi rayonne au niveau national par ses qualités humaines et industrielles auprès de ses parties prenantes, ses clients et ses futurs donneurs d'ordre.

« Solidarité et soutien »

Chaque jour de cette année difficile, nous avons pu compter sur l'engagement de tous les instants de l'ensemble des salariés, usagers, administrateurs bénévoles, partenaires économiques et territoriaux de notre Association.

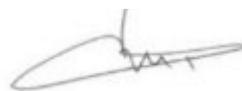
En cette année 2024, il convient de faire preuve d'une grande vigilance au regard d'une situation de trésorerie toujours fragile, tout en saluant l'importance des gestes et contributions financières de nos parties prenantes permettant de regarder l'avenir avec confiance et humilité.

Les plans et mesures indispensables à la pérennité de notre association et à la préservation du bien-être de nos salariés et usagers sont engagés.

Ensemble continuons de construire une société et une économie qui permettent à chaque talent, chaque compétence, chaque individu de trouver sa place et de contribuer au développement bienveillant de notre association Talendi.

Jean Marc GUIHARD
Président de l'association

Daniel LAFRANCHE
Directeur général





Talendi, la performance au service de l'homme

PRESENTATION DE TALENDI

Une des 1^{ères} entreprises adaptées industrielles françaises.

Créée en 1975 sous le nom de Bretagne Ateliers, l'association est devenue **Talendi** en 2022. Un nom composé de mot talents et diversité, choisi collectivement ; un nom qui lui ressemble.

Talendi développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme ; L'association emploie aujourd'hui 550 personnes dont 410 travailleurs handicapés. Agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) la structure est également reconnue d'intérêt général.

Talendi termine l'année 2023 sur un chiffre d'affaires de 17,8 millions d'euros. Ses 4 sites industriels, situés en Bretagne (3 sites autour de Rennes (35) et le 4^e à Trégueux (22)) fonctionnent sous agrément d'Entreprise Adaptée.

2 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) complètent le dispositif.

Intégrateur-ensemblier, Talendi est un prestataire de services industriels et numériques dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles. L'entreprise est experte dans les domaines du câblage, du montage industriel, de l'usinage, du reconditionnement, de la digitalisation... Elle complète son offre par des opérations de contrôle et d'expédition.

Pour réduire sa dépendance vis à vis du secteur automobile, l'entreprise a diversifié ses activités vers les secteurs ferroviaire, aéronautique, développement durable, engins agricole et roulants et numérique.

En 2022, Talendi a ouvert son propre organisme de formation. (cf P.12)



L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE
Niveau EXEMPLAIRE

ISO 26000

Reconnue pour sa mission d'emploi de personnes en situation de handicap, Talendi s'efforce de maintenir un équilibre entre ses enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est évalué au niveau exemplaire par l'AFNOR (Association Française de NORMALISATION) selon la norme ISO 26000.



Depuis plusieurs années, la RSE est véritablement intégrée dans la stratégie de Talendi. Portée et incarnée par le conseil d'administration et les équipes de direction, elle est intégrée avec conviction aux différents projets de l'entreprise. Le niveau exemplaire atteste du comportement éthique et transparent de Talendi, confirmant son ouverture et sa capacité à échanger avec ses différents partenaires, ainsi que son désir de favoriser une meilleure connaissance mutuelle pour des actions toujours plus performantes.

Talendi, acteur d'une société plus inclusive

UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION Pour l'EA et les ESAT

L'association Talendi, avec son Entreprise Adaptée (450 personnes) et ses 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (103 personnes), est impactée par la dernière réforme des EA (2018), « les entreprises adaptées constituent depuis la loi de 2005 une voie médiane au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Leur vocation économique et sociale, permettent de percevoir les travailleurs handicapés comme une opportunité de transformation des organisations de travail et de la production dans les entreprises pour devenir des environnements apprenants et d'acquisition de compétences en situation de travail. Les entreprises adaptées illustrent une capacité d'innovation sociale et d'entreprendre autrement, pour recruter autrement et permettre l'émergence d'une société du travail plus inclusive. »



La transformation des missions de l'EA



La vocation de l'EA est de soutenir l'identification ou la consolidation d'un projet professionnel du salarié handicapé, et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'entreprise adaptée ou en dehors avec les autres employeurs.

Il s'agit d'activer le triptyque « emploi / accompagnement / formation » selon les besoins et les capacités de chaque salarié que l'entreprise adaptée emploie. Le projet professionnel doit permettre un accès durable à l'emploi en interne ou auprès d'un autre employeur public ou privé dans le cadre d'une mobilité qui valorise leurs compétences.

Talendi s'inscrit donc dans :

- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) conclu avec le préfet de région

Il lui donne droit à l'appellation légale « entreprise adaptée » et vaut agrément.

Ainsi, l'entreprise adaptée de l'association, soumise aux lois du marché, bénéficie du soutien financier de l'Etat, d'une part, parce qu'elle emploie majoritairement des travailleurs reconnus handicapés éloignés du marché du travail et, d'autre part, parce qu'elle propose un projet économique et social visant à déployer des parcours et projets professionnels des travailleurs qu'elle emploie.

- Le cadre juridique spécifique pour les expérimentations

Avec son agrément, Talendi peut mettre en œuvre le dispositif d'expérimentation des CDD Tremplin et s'engage à fournir un accompagnement individualisé aux travailleurs handicapés.

Cette transition professionnelle s'appuie sur trois leviers :

- La création et le soutien du projet professionnel du salarié ;
- Un soutien socio-professionnel par un chargé d'insertion ;
- La mobilité professionnelle avec un objectif fixé à 30 % de sortie vers des entreprises publiques ou privées à l'issue du CDD.

- La sécurisation des parcours des travailleurs employés par les entreprises adaptées

Les passerelles avec les autres employeurs (publics ou privés) constituent un des objectifs assignés à l'entreprise adaptée. Elles s'organisent dans un environnement qui offre certaines garanties et une sécurisation des parcours des travailleurs handicapés.

Outre les conditions renouvelées de la mise à disposition, le code du travail organise les conditions de mise en œuvre d'une véritable priorité de réembauche.

La transformation de l'offre médico-sociale des ESAT

L'enjeu du plan de transformation des ESAT est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle. Parmi les mesures les plus transformatrices :

- La garantie des droits des personnes handicapées en ESAT :

Le statut spécifique de la personne est conservé : l'ESAT n'est pas une entreprise ordinaire, la personne n'a pas un statut de salarié ; pour autant, la personne est reconnue comme sujet de droits, qui produit une valeur ajoutée par son travail en ESAT et des droits nouveaux, qui se rapprochent de ceux des salariés, sont octroyés, tels que les droits aux congés exceptionnels ou l'accès à la formation professionnelle.

- Le renforcement de l'accompagnement et de la fluidification des parcours professionnels :

Les parcours professionnels des personnes sont dynamisés et sécurisés : l'orientation en ESAT devient « parcours renforcé en emploi » et permet à la personne d'évoluer librement en ESAT, en EA et en entreprise ordinaire « classique ».

Les trajectoires sont sécurisées avec l'instauration d'un droit aux allers-retours, sans nouvelle décision administrative de la MDPH.

Concrètement, la personne peut faire des insertions en milieu ordinaire en ayant l'assurance, en cas de rupture durant la période d'orientation en ESAT, de pouvoir retrouver sa place en établissement.

La personne peut par ailleurs intégrer progressivement le milieu ordinaire, avec une possibilité de cumuler une activité professionnelle à temps partiel en ESAT et un contrat de travail à temps partiel auprès d'un employeur ordinaire.

UN TREMPLIN

Vers le milieu ordinaire adapté ou non

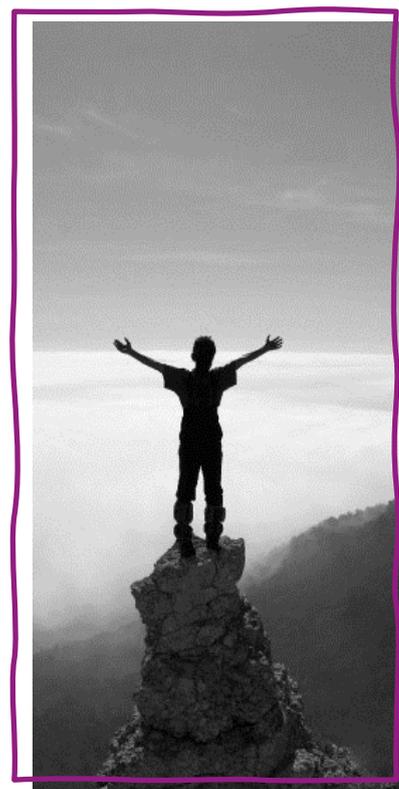
Talendi a toujours soutenu les projets de carrière de ses salariés ou usagers, même lorsque ces projets les amenaient à quitter l'association pour une autre aventure professionnelle.

Ainsi, ces 15 dernières années, une dizaine de personnes a été accompagnée vers un CDI dans une entreprise non adaptée du milieu ordinaire. Elles ne sont jamais revenues, preuve que les années de remise à niveau offertes par TALENDI, les étapes de construction de leur confiance en eux leur ont permis de s'inscrire durablement dans l'emploi ordinaire.

Pour autant, ces accompagnements ont toujours été impulsés par la seule volonté des salariés, acteurs de leur parcours, même lorsque la proposition de poste était diffusée par l'association suite à la sollicitation d'une entreprise.

Du côté de l'ESAT, le projet actuel reste de permettre aux salariés de l'entreprise adaptée en difficulté sur leur poste de bénéficier d'une réorientation vers le milieu protégé sans rupture professionnelle ou sociale. En outre, dans la limite des places disponibles, l'ESAT intègre des candidats extérieurs.

Ceux-ci peuvent venir de structures spécialisées IME ou ULIS, mais aussi d'un autre ESAT. Ils peuvent également être accompagnés par différents organismes, tels GRAFIC, Fil rouge, ou des structures de soins.



UNE SOLUTION D'EMPLOI DURABLE Pour une stabilité sécurisante

Certains salariés et usagers se projettent plutôt dans la stabilité rassurante de leur affectation, de leur poste, de leur site, entourés de leurs collègues et de leur moniteur ou chef d'équipe.

L'association Talendi, dans le cadre du contrat de soutien et de travail pour les usagers, ou via le dispositif EA socle pour les salariés, se doit donc également de leur offrir et de leur apporter, le cas échéant, l'accompagnement nécessaire à ce projet légitime.

Cet accompagnement permet de sécuriser les salariés et usagers et leurs tuteurs/curateurs/famille dans leurs droits futurs, sur la question des revenus, des loisirs, de la vie sociale.

Les salariés et usagers de Talendi, comme la majorité des travailleurs handicapés, accordent beaucoup d'importance à leur travail, qui leur apporte bien plus qu'un salaire.

Ce droit à la vie professionnelle, ce droit à l'égalité des chances, ils le revendiquent, parce qu'il est nécessaire à la construction de leur identité.

Talendi existe depuis 1975, et l'âge moyen de ses salariés travailleurs handicapés est de 48 ans. En outre, les personnes recrutées ont majoritairement connu un parcours dans le marché du travail fait de ruptures, d'échecs, de rejets, passant par le chômage, le licenciement. Elles ne souhaitent pas renoncer à un emploi durable en contrat à durée indéterminée, dans une entreprise qui pratique une politique salariale équitable, et dispose d'une convention collective avantageuse. Elles ne souhaitent pas plus que leurs collègues valides, quitter un employeur qui les considère avec respect, qui les forme, qui leur permet d'évoluer en interne s'il en a les capacités et la volonté, dans un climat chaleureux.

Ainsi, si un salarié connaît enfin la stabilité d'un emploi durable, après un parcours semé d'embûches, notre devoir est de l'accompagner à conserver cet avantage via l'ESAT ou le dispositif de l'EA socle.

Ces grandes évolutions des Entreprises Adaptées et des ESAT sont de réelles avancées vers une société plus inclusive. Elles nécessitent un accompagnement renforcé, reposant sur un investissement humain et financier conséquent pour ces structures.



Talendi, Acteur social

UN MANAGEMENT DIFFÉRENT

C'est souvent par le travail qu'une personne en situation de handicap gagne son autonomie et retrouve sa dignité. En 49 ans d'existence, Talendi a permis à 4 061 salariés de retrouver la confiance nécessaire à un nouveau départ, prouvant ainsi qu'il est toujours possible d'adapter l'entreprise à l'homme.

En 2023, Talendi a accueilli : 178 stagiaires (147 en EA et 31 en ESAT), 101 salariés (87 CDD dont 3 apprentis et 1 contrat de professionnalisation, 14 CDI) et 12 usagers.

La mission de Talendi est d'offrir un emploi en entreprise adaptée ou en ESAT à des personnes en situation de handicap : 410 des 550 collaborateurs de Talendi sont des travailleurs handicapés.

L'entreprise adaptée et les ESAT proposent un réel savoir-faire managérial et technique. Ils prennent en compte les exigences de performance et de qualité de leurs clients, tout aussi bien qu'une entreprise classique.

Mettre en avant l'homme fait partie des valeurs de Talendi. **Son management** social fondé sur l'écoute, l'accompagnement individuel et son management collaboratif basé sur l'implication des salariés et usagers **donnent du sens au travail.**

Le management de Talendi repose sur une charte affichant trois objectifs fondamentaux :

- Favoriser l'épanouissement et la réussite professionnelle du salarié et de l'utilisateur
- Satisfaire les exigences des clients
- Assurer la pérennité de Talendi

Ces objectifs se nourrissent des valeurs de l'association : **Bienveillance, respect, confiance, performance, engagement sociétal.**



Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses salariés.

Les premiers pas que l'on fait dans une structure sont importants, aussi Talendi mise sur l'accueil et l'intégration de ses collaborateurs.

Dans un premier temps, les personnes sont vues en entretien par un psychologue, chargé ensuite de leur accompagnement. Dans un second temps, elles sont accueillies puis formées au sein de Talendi.



Formation sertissage

Pour mettre en avant et développer leurs potentiels, l'entreprise détecte leurs aptitudes naturelles, utilise des outils de préqualification pour stimuler en douceur leurs compétences en dehors de la production et éviter toute situation d'échec.

Dans le cadre d'un recrutement par le biais des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), le service RH organise alors une intégration spécifique par l'école métiers sur 2 semaines.

Au quotidien dans l'entreprise, Talendi assure :

- Un suivi social pour aider les salariés et usagers à résoudre des difficultés d'ordre budgétaire, familial, administratif...
- Un suivi psychologique permettant d'apporter un soutien précieux sur diverses problématiques.
- Une permanence RH : L'occasion pour chacun de rencontrer au moins deux fois par mois une personne des ressources humaines et d'avoir des réponses à ses questions.
- Une gestuelle et des échauffements quotidiens avant chaque prise de poste pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.
- Une réunion médico-sociale hebdomadaire pour un suivi personnalisé des situations individuelles.
- Une adaptation globale des postes de travail.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

Pour développer les compétences de ses salariés, Talendi s'appuie sur la formation et sur sa propre école métiers. Celle-ci accompagne, informe, forme, identifie les talents, multiplie les compétences, permet la polyvalence et s'assure de la bonne adaptation de la personne au poste de travail.

L'entreprise s'appuie sur son encadrement de proximité, chefs d'équipe ou moniteurs d'atelier, animateurs de groupe et sur son équipe RH pour assurer un accompagnement individualisé de ses salariés tant sur le plan professionnel que personnel. Quotidiennement, elle apporte des solutions à des situations qui pourraient être bloquantes. Par exemple, elle peut aménager les horaires de travail d'un salarié pour répondre à son besoin et à sa situation de santé.

Preuve de son adaptabilité et son agilité : chez Talendi, il existe **89 modèles horaires actifs différents en EA et 51 en ESAT**.

La réunion médico-sociale hebdomadaire de Talendi est l'**un des piliers du management social de l'association**. Chaque vendredi matin, elle réunit l'assistante sociale, les infirmières, la psychologue du travail, la responsable RH, les responsables de sites ou leurs adjoints et la direction... On y aborde les situations personnelles (endettement, logement ...) et professionnelles difficiles. Les participants prennent alors les meilleures options possibles pour apporter des solutions aux salariés ou usagers en difficulté et, une personne est désignée sur chaque suivi de situation.

NOTRE MANAGEMENT COLLABORATIF CRISTAL

Talendi mise depuis 1997 sur un **management collaboratif nommé CRISTAL**.

CRISTAL s'appuie sur 7 piliers qui se déclinent dans ses initiales : **Convivialité - Rigueur - Implication – Simplification - Tous ensemble - Amélioration – Longévité**.

Chaque salarié ou usager est lui-même entrepreneur du progrès permanent et participe à la satisfaction du client, l'amélioration des postes, des conditions de travail, des performances de son secteur.

L'entreprise se réunit ainsi en petits collectifs appelés « villages », symbolique d'un lieu où la solidarité est forte, où chacun, par sa différence, apporte sa valeur ajoutée. Les villageois réalisent alors des mini projets sur des sujets qualité, productivité, ergonomie, sécurité, 5 S, énergie ou encore environnement.

Réunion d'un village CRISTAL



La réussite de ce management collaboratif s'appuie sur la confiance, la reconnaissance collective. Donner le temps, avoir le droit à l'erreur, oser, tenter, trouver soi-même ses solutions...

Le management collaboratif développe la motivation et suscite la participation. Il est soutenu par l'encadrement, (principe de la pyramide inversée). Les encadrants s'appuient sur un système qualité et des outils éprouvés. Dans une énergie positive, ils écoutent et valorisent les salariés, ils rassurent et assurent la cohésion des équipes.

Depuis l'origine, ce mode de management collaboratif ne cesse de s'enrichir de la contribution de chacun et s'adapte continuellement à son environnement.

Les améliorations apportées par tous font grandir Talendi, qui est aujourd'hui reconnue pour son organisation et sa performance industrielle au service de la satisfaction du client.

Avec plus de 27 ans de pratique de management collaboratif, Talendi est régulièrement citée en référence, identifiée comme l'une des pionnières des entreprises libérées.

La puissance et la bonne humeur du mouvement collectif étonnent souvent nos visiteurs qui nous demandent notre recette.

UN MANAGEMENT RECONNU ET LABELLISÉ Talendi, labellisée Vitrine Industrie du Futur



Talendi fait partie des vitrines de L'AIF (Alliance de l'Industrie du Futur). L'association est mise en avant pour le déploiement au long cours de son management collaboratif adapté et responsable.

Ce label distingue des réalisations industrielles françaises emblématiques, des projets technologiques ou méthodologiques remarquables et inspirants.

À ce jour, l'AIF a labellisé près de 126 entreprises à l'échelle nationale. Faire partie de cette sélection est une véritable source de fierté pour Talendi, qui se positionne comme un « laboratoire » social innovant.



Visite externe d'un village CRISTAL

Visite pôle numérique

70 visites en 2023 pour plus de 500 personnes

Visiter Talendi est la meilleure façon de toucher du doigt la réalité du terrain.

Les visiteurs découvrent, à la carte et selon leur besoin, notre outil de production, notre management social, notre management collaboratif CRISTAL, notre pôle formation avec notre école métiers, notre organisme de formation, nos activités industrielles et numériques et notre organisation de travail avec des salariés et usagers reconnus travailleurs handicapés.

Nos visiteurs qualifient régulièrement ces échanges comme étant riches et inspirants.

Les visites mensuelles planifiées chaque mois, afin de rassembler les demandes sur des sujets identiques, ont repris cette année et permettent de satisfaire un grand nombre de personnes.



FORMATION

Une politique dynamique

Chaque année Talendi entend faire bénéficier à ses salariés et usagers d'une politique de formation incitative et qualifiante. L'entreprise souhaite préparer ses équipes aux marchés de la diversification par l'acquisition de savoir-faire correspondants, développer la polyvalence et maintenir les compétences.

Prévoir des formations adaptées à chacun

Tous les ans, et ce depuis 1999, des salariés et usagers bénéficient d'une formation Développement des compétences clés en situation professionnelle ». Des sessions de 4 heures par semaine sur 28 semaines sont organisées afin de permettre aux salariés et qui n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité normale, d'acquérir des connaissances de base, des savoirs fondamentaux en mathématiques, lecture-écriture, grammaire... C'est aussi un temps d'échange sur des sujets d'actualité, du quotidien et de la vie professionnelle.

Une formation nécessaire qui apporte du confort personnel et professionnel aux salariés et usagers qui en bénéficient.

Une nouvelle session de la formation Développement des Compétences Clés en Situation Professionnelle a eu lieu sur 2023. Etaient inscrits pour cette session : 3 salariés Travailleur Handicapés Ouvrier Qualifiés et 14 usagers de l'ESAT répartis en 3 groupes sur les sites de la Touche Tizon, de Saint-Erblon et de Trégueux.

Une nouvelle activité pour notre client Royal Mer arrivée au sein de Talendi nous a amené à mettre en place un CQPM confection textile pour 10 salariés. Cette formation commencée en août 2023 avec l'IFTH se poursuivra sur 2024.

Former en interne avec l'école métiers

La formation interne a toujours été un outil très utilisé au sein de Talendi. Ces dernières années, la mutation de notre contexte interne et externe a nécessité la mise en œuvre d'un outil plus structuré et dimensionné : **L'école métiers.**



En effet, être inclusive, socialement et professionnellement, c'est défendre le maintien des travailleurs en situation de handicap dans leur emploi tant que cela est possible, en renforçant leur employabilité.

L'école métiers fonctionne réellement en continu depuis 2015 avec notamment un local dédié et une équipe structurée.

- Une assistante école métiers assure la gestion administrative et la réalisation des formations dites « basiques » (accueil, prévention COVID, sécurité PSA, présentation site...). Elle permet aux formateurs internes de se concentrer sur l'accompagnement, l'évaluation et la formation métiers.
- Deux formateurs internes qualifiés/diplômés évaluent les compétences transverses, accompagnent et assurent le suivi individuel ou collectif des stagiaires, salariés et usagers. Ils conçoivent, construisent des modules de formation (techniques et numériques), et dispensent les formations.

L'école métiers permet des mises en situation professionnelle en dehors du site de production mais avec les pièces et les outils qui constitueront ensuite l'environnement de la personne.

Le formateur interne travaille alors sur « le comment faire » et insiste surtout sur « le pourquoi », car il est indispensable de donner du sens à chaque action réalisée.

Grâce à son école métiers, Talendi professionnalise ses nouveaux salariés et usagers, contribue à leur intégration, leur qualification. Elle qualifie les salariés et usagers de l'entreprise sur de nouvelles activités afin de maintenir leur employabilité, mobilité et adaptabilité. L'école métiers permet d'anticiper les nouvelles activités et de faciliter leur intégration, de faciliter les mouvements de personnel (départ, retraite, mutation, fin de CDD ...) et de disposer à terme d'une cartographie des aptitudes de son personnel.



Accueil et formation à l'école métiers

L'école métiers n'est pas sélective, elle se veut inclusive pour permettre à chaque personne d'obtenir la place la plus adaptée à ses capacités, favorisant la mise en confiance et la situation de réussite. Elle assure son rôle en collaboration étroite avec l'équipe médico-sociale, elle permet un accompagnement personnalisé, tenant compte des besoins de chacun et garantissant la prise en charge de l'individu par lui-même.

Elle propose différentes formations, en fonction des besoins étudiés et analysés. Celles-ci peuvent être internes, externes ou mixte internes/externes.

Former les équipes en place aux marchés de demain, les qualifier sur des procédés spéciaux, reprendre avec eux les fondamentaux sont pour Talendi des incontournables qui permettent de toujours offrir aux clients des prestations de qualité.

Certifié QUALIOPI et CERTIMETAL, Talendi Formation s'adresse aux organisations humaines curieuses et désireuses de s'améliorer. Les formations sont destinées à toutes les catégories professionnelles qui composent les entreprises, les structures publiques, les associations, les Entreprises Adaptées et les ESAT.

L'organisme de formation intervient sur les thématiques du management de l'accompagnement, des RH, de la santé au travail, du handicap, de la diversité, des techniques industrielles, des procédés spéciaux ou encore de la logistique. Il étudie également chaque demande spécifique afin de proposer une prestation sur-mesure.

Talendi formation pose clairement les partis pris pédagogiques, philosophiques, managériaux et humains de l'association, considérant chacun des stagiaires comme un gisement de compétences à développer.

L'équipe du pôle formation s'engage avec énergie dans l'accompagnement de ses clients, internes ou externes, convaincue que chaque UN et chaque UNE peut apprendre, être reconnu et contribuer au bien commun, socle d'une société plus solidaire.

*« Nous recherchions, depuis longtemps, une offre d'accompagnement à la problématique des « bonnes postures professionnelles pour préserver son corps ». Alors, quand nous avons rencontré Erwan DELON, Préventeur risques physiques et Moniteur sportif chez Talendi et qu'il nous a parlé de sa prestation « échauffements avant la prise de poste », nous avons tout de suite été convaincus et avons souhaité la mettre en place pour tous nos salariés. Après une observation terrain et des échanges avec les salariés, Erwan a pu proposer une approche **en lien direct avec les postes de travail**, les pathologies des salariés. Les salariés ont même participé à la co-construction de la routine d'échauffement. Aujourd'hui, la question ne se pose plus, toutes nos équipes s'échauffent quelques minutes chaque matin et constatent une réelle évolution dans leur souplesse, et tensions musculaires. »*

Paula LELIEVRE ABREU, Directrice EA CEM56.

PROJETS SOCIAUX

Des actions en faveur des salariés

Enquête sociale

Pour être au plus près des ressentis et des attentes de ses salariés, Talendi interroge chaque année ses équipes sur une douzaine de thèmes : ambiance, accompagnement, reconnaissance, aménagement de poste, évolution, management, communication, rémunération...

Taux de participation à 32 %, 174 personnes ont répondu à l'enquête contre 273 en 2022.



Les résultats des enquêtes de ces 5 dernières années attestent d'une bonne ambiance dans l'entreprise, d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance important. Le management collaboratif est bien ancré dans la culture de l'entreprise et les managers de proximité ont un rôle majeur reconnu, mettant en avant un sentiment partagé de solidarité.

Voici quelques données de l'enquête 2023 :

84 % des personnes ayant répondu à l'enquête apprécient le poste qu'elles occupent.

76 % ont le sentiment d'égalité respectée entre les femmes et les hommes.

La rémunération, quant à elle, satisfait 37% des salariés.

96 % estiment que leurs horaires de travail sont compatibles avec leur vie privée.

Enfin 96 % des salariés savent où trouver les informations communiquées par TALENDI.

L'enquête sociale permet de mesurer l'impact des actions d'amélioration menée l'année précédente, de veiller à ce que l'entreprise reste dans une dynamique interne positive et de donner des pistes d'amélioration pour les années à venir.

Un accord Qualité de Vie au Travail – QVT et égalité professionnelle.

Fortement engagée de manière naturelle dans cette démarche de QVT, Talendi a signé début 2021 un nouvel accord d'entreprise.

Les premières actions portent sur les thématiques suivantes (imposées par la loi) :

- L'articulation entre vie privée et professionnelle
- Les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle femmes - hommes
- Les mesures permettant de lutter contre les discriminations en matière de recrutement d'emploi et d'accès à la formation professionnelle
- L'exercice du droit d'expression directe et collective des salariés (notamment avec CRISTAL)
- Le droit à la déconnexion



Egalite salariale Femmes – Hommes

À la suite de la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel l'index égalité femmes-hommes a été créé début 2019, pour faire progresser le sujet au sein des entreprises. Cet index est composé de 5 indicateurs et est noté sur 100 points. Talendi très attentif à toutes les discriminations est fière d'annoncer ce résultat.



81 / 100
en 2023

Restauration

Talendi propose à ses salariés un système de restauration sur place qui leur permet de profiter d'un repas chaud et équilibré à un tarif intéressant. Des espaces restauration sont mis à disposition sur chaque site avec les équipements nécessaires pour réchauffer les plats.



Transport

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, les salariés sont interrogés sur leur mode de déplacement domicile-travail dès leur accueil au sein de l'entreprise. Ils le sont également chaque année, à travers l'enquête sociale. Si beaucoup prennent les transports en commun, une majorité utilise leur voiture. L'enjeu se trouve notamment dans le développement du covoiturage.



Aussi, des échanges avec différents partenaires devraient permettre de trouver des solutions pour rendre davantage accessible la zone d'activité de la Touche Tizon en transport en commun.

Le DuoDay

Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons permis aux salariés et usagers qui le souhaitent de participer au DuoDay. Il s'agit de vivre, le temps d'une journée, l'expérience d'un autre métier dans une autre entreprise.

En 2023, 8 collègues ont eu la chance de découvrir des postes d'assistant d'agence, de consultant marketing, de vendeur, de barman, d'assistant RH, d'agent numérique et reprographe, ou encore de chargé de communication...

De son côté, Talendi a ouvert ses portes pour 2 duos, l'un au pôle numérique, l'autre au service communication.

Une journée riche en découverte et en partage.



Divers

Talendi facilite le quotidien de ses salariés. Elle fait venir chaque année des conseillers fiscaux sur ses différents sites. Les salariés peuvent les rencontrer sur leur temps de travail et bénéficier de conseils pour remplir leur déclaration fiscale dans les meilleures conditions.

Des conseillers de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail) proposent des permanences dans l'entreprise pour rencontrer les salariés de plus de 55 ans et faire le point avec eux sur leurs droits à la retraite.

Une permanence action logement a également été mise en place.

Notre Coordinatrice socio professionnel a accompagné cette année un petit groupe de 6 collègues en cours de passage de leur code et permis B. Elle a repris avec eux les questions du code de la route, sur tablette, comme en situation d'examen (le but est également de les habituer à aller sur internet seul). Ils ont corrigé les erreurs, en en discutant tous ensemble, le tout dans la bonne humeur et le respect des autres.

En aout 2023, le service médico-social a revu et simplifié le Contrat d'Accompagnement et de Soutien par le Travail (CAST) et le livret d'accueil avec l'aide d'un groupe de 4 collègues volontaires de l'ESAT.

En 2023 des ateliers cuisine ont été proposés à nos usagers par notre infirmière et deux moniteurs d'atelier. Une façon de mobiliser différentes compétences : Gérer son budget, repérer les fruits et légumes de saison, équilibrer ses repas, faire une liste de courses, apprendre à lire une recette et à la faire, la mousse au chocolat au pois chiche, les galettes complètes ont été dégustées en toute convivialité... Malheureusement, faute de matériel adéquat, l'atelier s'est arrêté fin 2023



Talendi bénéficie également de 3 nouveaux référents harcèlements sexuels élus en 2023, et 1 référent harcèlement nommé par l'employeur. Ces personnes peuvent être sollicitées à tout moment par les salariés, elles les orientent et accompagnent en répondant à leurs questions, victimes ou témoins, sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Elles informent la hiérarchie et servent également d'interlocuteur entre l'employeur et les salariés.

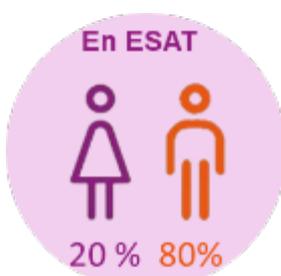
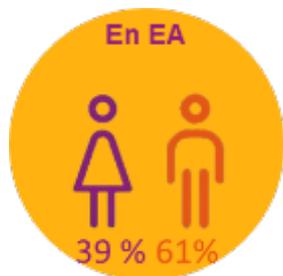
Comme toute entreprise de plus de 50 salariés, Talendi dispose d'un Comité Social Economique (CSE) dynamique qui propose animations et sorties à des tarifs intéressants pour l'ensemble de ses salariés.

...

BILAN SOCIAL 2023

Quelques éléments chiffrés

Répartition Femmes/Hommes



Dans la Métallurgie, la proportion d'emploi des Femmes est de 21 %.

A noter : parmi la population handicapée française ayant une reconnaissance administrative de leur handicap, 54 % sont des femmes.

Source : Observatoire de la métallurgie.

Répartition des effectifs en fonction de l'âge

En EA



La population EA de Talendi est plutôt âgée. La moyenne d'âge est de 48 ans. et la moyenne d'ancienneté est d'environ 12 ans et demi.

En ESAT



La population ESAT a une moyenne d'âge de 39 ans et une ancienneté d'environ 8 ans.

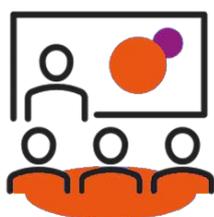
Temps de travail :



La catégorie « ouvriers » est celle qui utilise le plus de temps partiel. Elle comprend une proportion importante de personnes en situation de handicap.

Les problèmes de santé, pensions d'invalidité, compléments Allocation Adulte Handicapé, entraînent souvent une demande de travail à temps partiel.

Formation :



En EA

912 salariés ont été formés en 2023 pour un total de 16 029 heures.

Le budget formation est essentiellement consacré à l'accompagnement de l'employabilité des salariés de Talendi.

En 2023, Talendi a consacré 3.09% de sa masse salariale à la formation de ses salariés.

En ESAT

52 usagers ont été formés en 2023 pour un total de 1 470 heures.

INSERTION DANS L'EMPLOI EA/ ESAT :

En 2023, Talendi a accueilli 291 nouvelles personnes dans ses établissements EA et ESAT

178
Stagiaires



4
Contrats
d'apprentissage



97
Salariés *



12
Usagers



* : Parmi les 97 salariés accueillis sur l'année 2023, 87 ont eu un CDD (dont 3 apprentis et 1 contrat de professionnalisation) et 14 un CDI.

2 usagers sont passés en CDI côté EA et plusieurs collègues ont tenté l'expérience de L'ESAT hors les murs. Un joli pas dans leur parcours professionnel

Talendi, acteur de l'économie

REFERENCES CLIENTS

Une relation de confiance qui perdure

Depuis près de 50 ans, l'engagement humain et la qualité des prestations délivrées par Talendi séduisent de nombreux clients aussi exigeants que prestigieux.

Le TGV, les véhicules haut de gamme de l'usine STELLANTIS de Rennes (PSA Peugeot Citroën) et l'Airbus A350 fonctionnent avec des produits réalisés par les salariés et usagers en situation de handicap de Talendi.

La fidélité de ses clients grands comptes reste la meilleure preuve de ses compétences :



Et aussi AIGUILLON, AIRBUS, BRIDOR, BUREL PRODUCTION, CADIOU INDUSTRIE, CREDIT AGRICOLE, DEHIMI INDUSTRIE, ETESIA, ETT, GROUPE LEGENDRE, GROUPE SELF SIGNAL, HYDROKIT, KEOLIS RENNES, MAISON DU VELO, MX, ROYAL MER, SEMIOS, SPIE, WILLIAMSON ELECTRONIQUE...

ENGAGEMENT QUALITE Garantir les prestations



Les prestations délivrées par Talendi répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant notamment sur les secteurs automobile, ferroviaire ou aéronautique.

L'entreprise adaptée affiche un **taux de service de 92,3 %**.

Elle a su adapter son management, son encadrement, son outil de travail aux handicaps de ses salariés et a mis en place des procédures de contrôle qui vont au-delà des engagements qualité classiques.

La liste de ses savoir-faire n'est pas exhaustive et sa capacité d'adaptation lui permet de répondre aux demandes spécifiques des donneurs d'ordre, sur l'ensemble du territoire français.

Talendi assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par des salariés valides. Elle est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise.

Elle se doit donc de répondre aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité. Elle a été « primée » à plusieurs reprises sur sa prestation globale (qualité, prix, délais, partenariat) et sa performance supply chain.

Talendi développe un processus d'amélioration continue. L'entreprise est **certifiée ISO 9001, EN 9100 et ISO 50 001**.

Certains de ses salariés, travaillant sur les secteurs aéronautique et ferroviaire sont à présent qualifiés sur des procédés spéciaux nécessaires au développement des affaires :

Pose de mastic, retouche peinture, scellement de bagues, métallisation, serrage au couple, sertissage de rotule, mesure de résistivité.

Il en est de même pour le secteur ferroviaire pour lequel Talendi a :

- La qualification « procédé spécial » de câblage sertissage
- La maîtrise du procédé spécial de serrage au couple
- La maîtrise des fournisseurs intégrant dans leurs prestations les procédés spéciaux soudure, traitement de surface et peinture

DEMARCHE STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION

Assurer la pérennité des emplois en production

Offrir un emploi en entreprise à des personnes en situation de handicap est la mission de Talendi. La stratégie commerciale consiste à agir pour maintenir, voire développer ces emplois.

Contractualiser de réels partenariats sur le long terme et veiller à ne pas être trop dépendant d'un secteur d'activités sont les grandes lignes de la démarche commerciale.

De culture industrielle, Talendi est souvent assimilée comme prestataire dédié à l'automobile. Il est vrai que cette activité historique lui a permis de développer ses emplois et ses compétences mais aujourd'hui ses savoir-faire et son expertise, largement reconnus, lui permettent de capter de nouveaux marchés et de limiter ainsi sa dépendance au secteur automobile.



Talendi s'adapte à l'environnement industriel en mutation rapide

La transition vers l'industrie du futur représente un vrai challenge pour les entreprises. Elle repose sur de nouveaux modes de production qui permettent, avec l'arrivée de nouvelles technologies, de repenser les produits, les process et les modèles d'affaires pour faire face aux défis économiques, sociaux ou environnementaux.

Grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies de production, l'entreprise se dirige vers une fabrication plus rapide, avec des produits personnalisés, à la demande des clients. Elle limite les coûts, offre de nouveaux services et améliore les conditions de travail.

Les attentes de nos clients évoluent. Nombreux sont ceux qui, au-delà de la performance industrielle, attendent de leur sous-traitant des capacités de conception et d'innovation. Nous devons en permanence nous adapter.

Talendi s'appuie sur son plan de développement stratégique reposant sur :



La réaffirmation de l'offre originale de Talendi auprès de grands donneurs d'ordre, et la prise en compte différenciée de l'attente de chacun des marchés adressés, notamment autour d'une capacité accrue à fournir des prestations de plus en plus technologiques.

- La poursuite de la politique de diversification dans les secteurs industriels et numériques, et le développement d'activités dans le domaine de l'économie circulaire.
- L'ouverture de son offre sociétale à ses parties prenantes en s'appuyant sur la légitimité et la qualité de son action sociale avec la volonté d'être reconnu comme un référent de l'économie inclusive.
- Le renforcement de la structuration financière avec un appel différencié aux financements.
- Le renforcement de son image RSE en développant l'aspect environnement.

Moyens et pratiques

Talendi porte une volonté d'adaptation et de développement agile pour :

- Développer le niveau technologique de ses prestations.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des coûts de production.
- Explorer le potentiel des solutions de l'industrie du futur pour l'acquisition et l'adaptation des compétences des travailleurs handicapés rendues nécessaires par la modification accélérée et l'individualisation des productions.
- Apporter une offre complète afin d'accroître la part de valeur ajoutée des produits qu'elle délivre.

L'entreprise initie un programme de mise à niveau de ses systèmes afin de déployer les meilleures pratiques en matière de conception, ordonnancement, suivi de la production et des achats.

De nouvelles capacités d'investissement permettront d'améliorer l'outil industriel existant en permettant

- La mise en œuvre d'une capacité de conception/co-conception efficiente.
- La mise à niveau des moyens informatiques (ERP, intégration plateformes de marché, intégration PLM – gestion du cycle du produit).
- La mise en œuvre de ligne de production polyvalente et efficiente apportant la capacité à produire des petites séries à un coût compétitif.
- L'intégration des solutions d'Intelligence Artificielle et de l'Industrie du Futur pour faciliter la modification accélérée des gammes.
- L'intégration des outils d'assistance numérique aux opérateurs (réalité augmentée) pour faciliter l'employabilité des personnes en situation de handicap.

Dans le but de répondre à la fois à l'évolution des marchés, d'augmenter la valeur ajoutée et d'assurer rapidement la mise à niveau des capacités et des compétences qui lui sont ainsi nécessaires, Talendi développe une politique de partenariats stratégiques équilibrés gagnant/gagnant avec des structures (Sociétés de conseil, sociétés d'ingénierie, entreprises industrielles) apportant un potentiel de synergies : Ingénierie, commercial, production, achat, investissement.

Ces partenaires sont choisis à partir de prérequis clairement affichés : une prise en compte de la dimension RSE, un partage équitable de la valeur et un apport significatif pour Talendi, en termes de mise à niveau des compétences.

Diversification

Dans le domaine industriel :

En complément des actions menées pour développer son activité auprès des grands donneurs d'ordre **L'entreprise entend progresser dans sa stratégie de diversification industrielle** pour les années à venir en valorisant ses compétences d'intégrateur ensemblier de sous-ensembles multi-technologiques par le développement de sa production destinée aux marchés tels que la construction navale, le matériel agricole, le bâtiment ou les équipements électriques.



Les activités de prototypage et de production de petites séries seront également poursuivies, notamment pour des TPE et start up. Les tendances sur ce marché devraient rester bien orientées compte tenu de la croissance des projets d'innovation et de développement de nouveaux produits industriels. Ces activités nécessitent cependant de renforcer les compétences en Bureau d'Etude et

comportent des risques significatifs au regard de la solvabilité de commandes portées par des entreprises financièrement fragiles.

Talendi détient une position originale de sous-traitant de proximité qui lui permet de livrer directement ses clients. Afin de répondre aux besoins de développement et de production de modules plus complexes, tels qu'ils sont désormais intégrés dans la chaîne de production des constructeurs ou des équipementiers de Rang 1, Talendi ambitionne de faciliter l'accessibilité aux postes de travail par l'outil numérique, de mettre en place des partenariats lui permettant l'accès à des moyens d'étude et d'ingénierie de haut niveau. Talendi pourra ainsi développer et tester de nouvelles solutions technologiques et innovantes de production, adaptées aux besoins des travailleurs handicapés (réalité virtuelle, cobot ...).

En 2023, Talendi a entré de nouvelles activités industrielles et de développement durable, parmi lesquelles :

- Sunology : reprise de l'activité à la suite d'Alyanstech, pour assemblage et conditionnement de stations solaires et fourniture complète de câbles.
- Real Stamm SAS (Royal Mer) : prestations de couture avec la confection de pulls. Nous avons pour cela formé 10 personnes sur 8 mois à ce nouveau savoir-faire.
- Cimel : Ss-traitance câblage filaire
- Driftworld (Reboot) : Assemblage de trottinettes électriques
- Alstom Belfort : Fourniture complète de bandes d'usure cuivre ou acier selon leurs besoins

Dans le domaine numérique :



Talendi propose des activités d'externalisation administrative et de reprographie.



Le secteur du numérique reste un **marché à forte croissance** et à **forte opportunité**. S'appuyant sur ce constat, L'Union Nationale des Entreprises Adaptées a travaillé en 2021 sur la mise en place d'un consortium numérique, subventionné en partie par la DREETS. Il s'agissait d'une entente entre plusieurs associations ou entreprises pour coopérer et répondre aux besoins du marché et arriver à construire une offre qui soit concurrentielle pour permettre aux

partenaires industriels de **réinternaliser** l'activité informatique vers la France.

Talendi a participé à un certain nombre de réunions dans le cadre des consortiums numériques, toutefois aucune des affaires ne nous a été fléchées ; les Groupements momentanés d'entreprises étant déjà en place. Pour autant, ce travail collaboratif nous a permis de nous réinterroger sur notre stratégie, de faire évoluer nos savoir-faire, de monter en compétences sur les domaine du support utilisateurs avec l'assistance de premier et second niveau et d'infogérance.

En 2023, deux affaires significatives ont été signées pour le pôle numérique

- Docaposte : mise en place d'une équipe de 8 personnes sur site client pour fourniture de services d'édition pour le compte d'ANTAI.
- RMA : Prestation de traitement et digitalisation de Factures Fournisseurs

Dans les services de proximité :



Afin de continuer à répondre aux préoccupations d'éthique et proposer des activités répondant aux besoins des salariés handicapés les plus fragiles, Talendi a la volonté de développer des activités dites de proximité, relevant de l'économie sociale et solidaire. Le marché de la récupération et du reconditionnement d'équipements se développe dans le cadre du déploiement de l'économie circulaire. Historiquement de culture industrielle, l'entreprise dispose d'une capacité de développement d'activités autour des services numériques ou industriels.



Dans le cadre du déploiement d'activités liés à l'économie circulaire, Talendi désire valoriser son positionnement d'acteur industriel, apportant ses compétences et ses capacités de production aux autres acteurs des chaînes de valeur, à savoir les autres structures ESS ou les entreprises au niveau de la Région Grand Ouest intervenant dans la collecte, le tri, la vente ou la location des équipements reconditionnés.

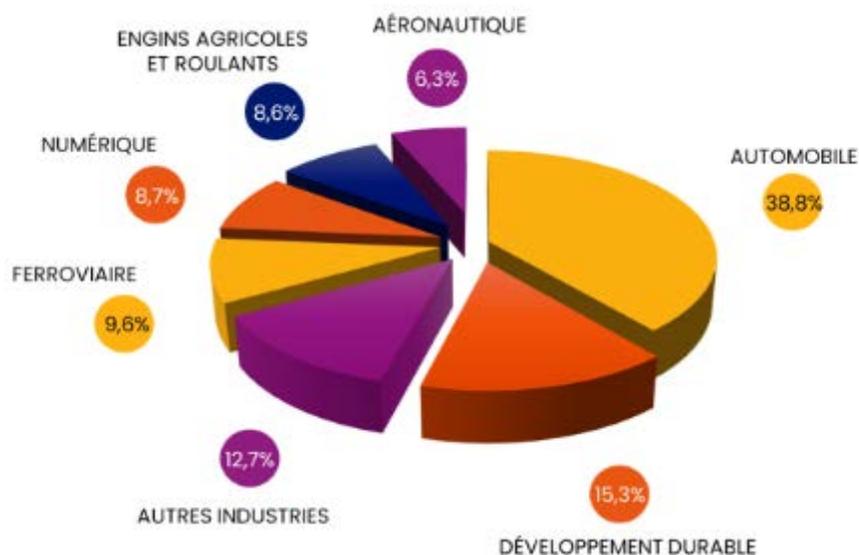
Le premier marché signé en 2021 dans le secteur de la mobilité douce est celui de la récupération et du reconditionnement de VAE (Vélo à Assistance Électrique).

Il s'agit de remettre en état les vélos STAR pour Keolis et Rennes Métropole afin qu'ils soient réutilisés, proposés en location longue durée ou vendus aux utilisateurs.

L'activité est à présent bien en place chez Talendi et elle est aujourd'hui identifiée par les professionnels du secteur.

Répartition de son chiffre d'affaires 2023 par activités

17,8 Millions d'euros dont 75 % de VA



La répartition des activités de Talendi en % du CA est un peu différente de celle de 2022. Un nouveau découpage des activités a été mis en place remplaçant les catégories « matériel agricole » par « engins agricoles et Roulants », « Biens d'équipements » par « autres industries » et en intégrant la catégorie « Développement Durable »

La démarche commerciale de Talendi est centrée sur le développement ou le maintien de partenariats avec de grands comptes tels qu'ALSTOM, STELLANTIS, SNCF, AIRBUS... et avec leurs fournisseurs de rang 1.

Elle saisit les opportunités d'affaires avec les clients en proximité et reste en veille sur les propositions de co-développement venant des startups.

L'offre de Talendi est globale ; sa performance reconnue, associée à sa démarche RSE évaluée au niveau exemplaire et à sa mission inclusive, lui permettent de proposer à ses clients un partenariat riche de sens.

Talendi, acteur de l'environnement

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE



Bien avant son évaluation « engagé RSE » selon la norme ISO 26000, Talendi se préoccupait de son environnement.

En 2005, l'entreprise avait ajouté aux fonctions du responsable qualité, la dimension sécurité et environnement. Dès lors, des actions avaient été initiées.

En septembre 2022 l'association obtient la certification ISO 50 001 pour le management de ses énergies : un grand pas de plus vers la réduction de son impact sur le climat !

Préserver l'environnement fait partie de la responsabilité de chacun envers les générations futures. Chaque action, si petite soit-elle, est importante pour la planète.

L'engagement RSE de Talendi est évalué au niveau exemplaire selon la norme AFNOR ISO 26000

La norme ISO 26000 présente les lignes directrices de la démarche de développement durable.

Si aujourd'hui TALENDI est reconnue pour ses valeurs sociales, l'entreprise peut également communiquer son engagement dans le développement durable. En effet, l'entreprise est évaluée au niveau EXEMPLAIRE pour son engagement RSE sur ces 7 questions centrales :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Dans le cadre de sa démarche environnementale, Talendi s'engage à mesurer et évaluer l'impact de ses activités (ex : consommation d'eau, d'énergie, taux d'accidents du travail...)

Cette mesure permet à l'entreprise de mieux identifier et donc de mieux maîtriser les risques auxquels elle pourrait être confrontée. Mais aussi d'agir plus efficacement pour réduire son empreinte.

A son échelle, Talendi se doit de répondre à l'urgence climatique. L'analyse de ses impacts environnementaux, notamment à travers les bilans « carbone », démontre l'intérêt à mieux maîtriser ses énergies :

- En réduisant ses consommations énergétiques pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre
- En encourageant la conception et l'achat de services et équipements économes en énergie
- En repensant certaines installations ou équipements des bâtiments

Avec la certification ISO 50001, Talendi a encore davantage structuré ses actions face à ces enjeux, elle s'applique à mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes externes et internes, de plus en plus sensibles aux engagements en termes de protection de l'environnement.

Cette volonté de consommer le moins possible se trouve renforcée par la criticité de plus en plus prégnante du coût des énergies, cela contribue à une meilleure santé financière pour l'association.

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN CHIFFRES



Empreinte carbone

Talendi a mis en place différentes actions pour diminuer sa consommation de ressources énergétiques :

- Sensibilisation des salariés aux enjeux du développement durable
- Mutualisation des véhicules internes
- Mise en place et vulgarisation de la visio-conférence
- Réduction de sa consommation de papier en configurant, par exemple, l'impression Recto verso en automatique
- Travail sur des conditionnements adaptés avec les fournisseurs (mise en place de conditionnements navette pour éviter les circuits de moyens vides).
- Travail avec des outils et matériels moins consommateurs d'énergie ex : changement d'un compresseur classique pour un compresseur à variation de vitesse
- Réalisation du suivi des consommations d'énergie par la mise en place d'indicateurs par type d'énergie consommée

Ces bons gestes et bonnes pratiques contribuent à la réduction des émissions de Gaz à effets de serre.



Depuis notre certification ISO 50001, les actions en faveur de l'amélioration de notre performance énergétique ont porté leurs fruits !

En 2023, le gain en énergie non consommée est de 73 MWh soit 3% de sa consommation annuelle !

L'engagement de notre personnel à la consommation plus restreinte, favorisé par un contexte national, mais aussi la mise sous horloge d'une partie des chauffages électriques, le passage en éclairage LED de magasins, ... et bien d'autres petites actions ont contribué à cette diminution !

Ancrage Territorial

Selon la norme internationale ISO 26000, l'ancrage territorial « vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».



99 % de nos achats se font en France et 73 % de nos achats se font en direct chez des fournisseurs Français (hors distributeurs).

49% de nos achats se font en Bretagne et 32 % chez des partenaires Bretons (hors distributeurs).

Avec sa politique d'achat et plus globalement la totalité de sa mission, Talendi contribue au développement économique et à l'attractivité du territoire

Tri des déchets



Talendi trie et valorise **88 %** de ses déchets en 2023 ; les cartons / papier, les métaux, les plastiques, le bois sont ainsi valorisés. De plus, les équipements informatiques obsolètes sont repris par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Trier ses déchets permet à l'entreprise de diviser son coût de gestion des déchets par 9 !

Répartition de Tri réalisé par l'entreprise :

Ces différentes actions permettent de couvrir les frais de tri des autres déchets (déchets banaux non valorisables et des déchets dangereux) voire d'en retirer un gain.

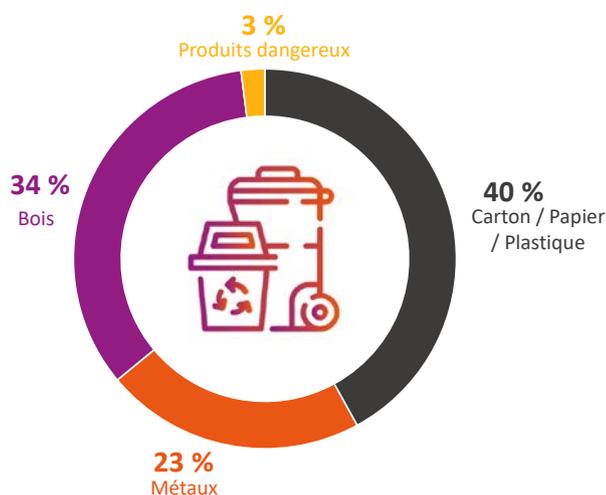
Trier ses déchets, c'est permettre qu'ils soient recyclés afin d'éviter toutes les phases d'extraction et de transformation de la matière première naturelle qui sont polluantes et coûteuses en énergie.

C'est contribuer à la création d'emplois : Le tri crée dix fois plus d'emplois que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.

La démarche RSE est totalement intégrée à la stratégie de Talendi. Elle nous permet de mobiliser l'ensemble de nos équipes et de partager un engagement commun. L'ouverture à nos parties prenantes est à présent bien ancrée dans nos pratiques.

Notre évaluation au niveau exemplaire obtenue en 2020 atteste que nos actions sont responsables, éthiques, soucieuses du bien-être de nos salariés, de la satisfaction de nos clients et de l'environnement.

Elle nous place parmi les entreprises soucieuses des défis mondiaux, elle nous distingue en tant que structure humaine et engagée.



Talendi, acteur dans la recherche de financements



LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES

Experte et innovante depuis près de 50 ans sur le champ social et industriel, l'/ Talendi doit sans cesse trouver les moyens de renforcer ses capacités financières pour pouvoir investir et rester compétitive. Elle doit également veiller à renforcer ses fonds propres.

Depuis l'origine, Talendi dispose d'un statut particulier, c'est une association de type Loi 1901 qui ne dispose donc pas de capital social. Alors, lorsqu'il faut passer des caps, comme la crise de 2010, la baisse de production de 2014, et plus récemment la crise sanitaire, la pénurie des approvisionnements matières, la hausse des coûts et lorsqu'elle doit assurer la nécessaire adaptation de son outil industriel pour rester compétitive ; elle recherche des sources de financements complémentaires aux fruits de son exploitation.

Ses capacités financières doivent être suffisantes pour pouvoir investir afin de toujours proposer des activités diversifiées, accessibles à ses salariés et usagers et pour pouvoir adapter son outil de production et rester compétitive.

Talendi doit également renforcer ses fonds propres pour développer ses projets dans de bonnes conditions, notamment son plan de développement stratégique, et assurer ainsi sa pérennité.

Emission de titres associatifs



Pour reconstituer ses fonds propres, Talendi a ponctuellement recours à des émissions de titres associatifs. Cet outil répond véritablement au besoin financier du secteur associatif. Utilisés en de rares occasions, les titres associatifs ont été remis au goût du jour avec la loi sur l'ESS du 20 mai 2014, les rendant plus attractifs et plus souples.

En janvier 2020, lorsqu'ils ont été injustement inscrits en dettes dans le nouveau plan comptable régi par l'ANC (Autorité des normes comptables), Talendi a sollicité l'Etat pour l'alerter de l'incohérence de cet enregistrement et demander une révision du règlement n°2018-06. L'Etat s'est saisi du sujet, relayé par le ministère de l'industrie, et, en décembre 2020, le Journal Officiel annonçait que les Titres Associatifs devaient bien être classés en fonds propres dans la rubrique « autres fonds propres ». Une excellente nouvelle pour toutes les associations !

Talendi connaît bien ces titres de créances

L'association a émis des titres associatifs à trois reprises ; en 2011 à la suite de la crise économique en 2015 avec la forte dégradation du marché automobile puis en 2021 après deux années de crise sanitaire et des problèmes d'approvisionnements associés.

En 2011, sa première levée de fonds lui avait permis de réunir 1,050 millions de souscriptions

Merci aux 10 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2011



Et à titre personnel : M. Faber Emmanuel, M. Pierre-Yves Legris et M. Jean-Paul Legendre. Les souscriptions du Groupe Giboire et de M. Legris ont été abandonnées et transformées en don à l'association en 2020.

En 2015, avec sa seconde levée de fonds, l'association avait réuni 350 000 euros.

Merci aux 5 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2015



La souscription du Groupe Giboire a été abandonnée et transformée en don à l'association en 2020.

En 2021, l'association a émis 54 titres associatifs pour un montant de 2,7 millions d'euros

Merci aux 15 souscripteurs de l'émission de Titres Associatifs 2021



En parallèle, pour compléter son plan de financement,

Talendi a été soutenue par ses 4 partenaires bancaires au travers d'un nouveau Prêt Garanti par l'Etat, elle a obtenu un prêt participatif et des billets à ordre de financeurs solidaires et bénéficié d'une subvention des collectivités. Ces divers soutiens lui ont permis d'obtenir 2,5 millions d'euros supplémentaires

Merci aux 9 autres financeurs solidaires 2021



Les fonds ont ainsi contribué à la modernisation de l'outil industriel de Talendi (aménagement de locaux, logiciels, outillages et matériels) et à des investissements nécessaires pour accueillir de nouveaux projets.

« Nous remercions chaleureusement les investisseurs solidaires qui, en soutenant TALENDI, entreprise reconnue d'intérêt général, réalisent une action concrète pour une société plus inclusive où le sens prime. Ils contribuent à l'emploi de personnes fragilisées par un handicap et pérennisent notre mission d'utilité économique et sociale sur le territoire ». Jean-Marc GUIHARD, Président de l'association TALENDI.

Talendi est agréée ESUS

L'agrément ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » de Talendi lui permet d'avoir accès aux financements par l'épargne salariale solidaire.

La direction entend faire connaître cet agrément ESUS pour se positionner comme choix possible d'épargne solidaire. Elle reste également en veille sur toutes les solutions qui pourraient être envisagées dans les années à venir ; fondation, crowdfunding, financement ou co-financement de projets spécifiques...

LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ET AUTRES DOSSIERS AIDÉS.

Recours au FATEA (Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées)

Après avoir obtenu une subvention FAT EA en 2021 sur 6 dossiers déposés en 2020

Talendi ne s'est finalement pas positionné sur le FAT EA 2023.

En revanche, l'association a continué à échanger sur la transformation possible des consortiums numérique et automobile inclusif. Le second, avec la crise des composants électroniques, n'a pu répondre aux attentes qu'il portait. Il a donc évolué vers le consortium auto/autres industries. TALENDI y a inscrit 5 projets de diversification : Les panneaux photovoltaïques, les portails, les accumulateurs d'énergies, le développement du secteur câblage multi clients, les cabines urinoirs mobiles. L'Etat étudie la possibilité de flécher la subvention, initialement octroyée pour les projets auto, vers ces projets. Nous n'avons pas eu de retour de la DREETS sur 2023.

Recours au Plan de relance pour la SMART'Line 4.0

Talendi a également obtenu l'aide du plan de relance sur un important sujet de modernisation :



La SMART'LINE 4.0 Usine du Futur. Ce projet nous a permis de créer une ligne pilote pour renforcer la compétitivité des productions petites et moyennes séries de TALENDI en réduisant le coût d'industrialisation de nouvelles affaires. La mise en place de la SMART'Line 4.0 permet à l'entreprise de moderniser son outil de production et d'augmenter l'accessibilité sur ses postes de travail ; l'intégration d'objets connectés et le soutien de la réalité virtuelle faciliteront l'employabilité des personnes en situation de handicap et diminueront leur charge mentale. Avec la SMART'Line 4.0, Talendi est dotée d'outils flexibles, adaptables, évolutifs, et réutilisables sur le cycle de vie du produit.

Financement du partenariat pour la seconde vie des batteries de véhicules électriques

Entech s'est associé à Stellantis, Talendi, et l'Université Bretagne Sud (Institut de Recherche Dupuy de Lôme, UMR CNRS 6027) pour développer une filière et des innovations autour du démantèlement des batteries automobiles, (diagnostic, sécurité, data...) et proposer des solutions pour optimiser la seconde vie des batteries"

Le projet ABR (Automotive Batteries Reuse) est soutenu par la Région Bretagne, Quimper Bretagne Occidentale et Rennes Métropole à hauteur de 495.8 k€ sur deux ans et accompagné par ID4Mobility.

L'ensemble de ces aides financières sont nécessaires et précieuses.

L'engagement fidèle de nos partenaires à nos côtés atteste la pertinence de nos actions au service de notre mission et nous les remercions tous chaleureusement.

Rapport de Gestion annuel 2023

En vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, L'association Talendi a établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité durant l'exercice écoulé.



PREAMBULE

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent, en tenant compte cependant du nouveau règlement ANC n°2020-08 sur les associations.

ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

Faits caractéristiques de l'exercice

Dans un contexte de fortes tensions géopolitiques (guerre Ukraine, conflit israélo-palestinien), les organisations sont confrontées à un environnement économique hautement instable pouvant avoir un impact sur leurs comptes ; inflation (énergie, salaires...) et ruptures sur les approvisionnements et composants.

Activité et évolution de l'entreprise au cours de l'exercice

Dans ce contexte général et après trois exercices de stagnation du chiffre d'affaires autour de 15.000 K€, le chiffre d'affaires 2023 de 18.114 K€ est en progression sensible par rapport à 2022 (15.076 K€), mais reste toujours en recul de près 3.000 K€ (15%) comparé à la période avant COVID 19.

La variation du chiffre d'affaires de 3.038 K€ s'analyse de la façon suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en K euros)	31/12/2023	31/12/2022
Aéronautique	1 171	975
Automobile	6 823	6 585
Autres Industries	6 525	4 872
Ferroviaire	1 698	1 141
Services (GED-Reprographie-Formation)	1 692	1 379
Autres Prestations	205	124
Total	18 114	15 076

- Secteur Aéronautique : en augmentation de + 196 K€, soit + 1,08 % : reprise des cadences de production depuis 2 ans.
- Secteur Automobile : en Légère reprise de + 238 K€, soit + 1.31 % ; en deux équipes sur l'année 2023, toujours des perturbations dues au manque de composants sur l'activité synchrone Rennes la Janais (42 jours d'arrêts). Une bonne activité sur l'activité RECOR Utilitaires sur les sites SEVEL et LUTON
- Autres Activités Industrielles : en forte progression de + 1.653 K€, soit + 9,13 % (plus de 18% de progression sur les deux derniers exercices avec un client significatif Sunology)
- Secteur Ferroviaire : en augmentation de + 557 K€ soit + 3.07 % ; Reprise d'activité sur tous les sites d'ALSTOM.

- Secteur des Services (Dématérialisation, Reprographie et Formation) : en progression de + 313 K€, soit + 1,73 % ; Talendi Formation + 96 K€
- Prestations de services (Invest clients, déchets, autres) : en augmentation de + 81 K€, soit + 0,44 % (principalement les investissements financés par les clients).

La marge brute de production est en nette progression (+12,5% soit 1.552 K€) par rapport à l'exercice précédent, en précisant que la part achat en 2023 augmente par rapport à 2022 (22,86% du Chiffre d'affaires contre 18,55 % en 2022 ; impact du client SUNOLOGY).

L'excédent brut d'exploitation est positif soit + 209 K€ contre – 959 K€ en 2022, il est en nette amélioration ; principalement en raison de la franchise de loyer de 500 K€ négociée avec le bailleur, et la progression des activités.

Et tout cela dans un contexte inflationniste (revalorisations salariales dont SMIC à 4%, augmentation de prix des composants).

Résultats

Le résultat d'exploitation est à l'équilibre et ressort à 1 K€ sur l'exercice 2023 contre un résultat d'exploitation déficitaire de (1.403) K€ l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels concernent principalement la reprise de provision de la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) pour 133 K€,

La charge exceptionnelle concerne le coût des mesures de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) pour un montant de 128 K€.

Le résultat net 2023 est un déficit de (176) K€ contre un résultat net déficitaire de (1.571) K€ en 2022.

Vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion des 3 derniers exercices, donnant une image plus significative que le résultat comptable.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2021 - 2023 (en K€)

ANNEES	Réel 2021	% du CA	Réel 2022	% du CA	Réel 2023	% du CA
Chiffre d'affaires HT	15 045		15 076		18 114	
+ ou - Production stockée	-261		55		-72	
+ Production immobilisée	31		128		83	
TOTAL PRODUITS	14 815	100%	15 258	100%	18 124	100%
- Achats Matières Premières & Marchandises	-3 231		-2 786		-4 385	
+ ou - Variations de Stocks	-327		-45		241	
CONSOMMATIONS	-3 558	-24%	-2 831	-19%	-4 144	-23%
MARGE BRUTE	11 257	76,0%	12 428	81,4%	13 980	77,1%
- Autres Achats et Charges Externes Hors INTERIM	-3 389	-23%	-3 420	-22%	-3 322	-18%
VALEUR AJOUTE	7 868	53,1%	9 008	59,0%	10 659	58,8%
+ Subvention	1 093	7%	1 231	8%	1 321	7%
- Impôts	-402	-3%	-454	-3%	-603	-3%
- Salaires et Charges Sociales Net + Interim	-9 846	-66%	-10 744	-70%	-11 167	-62%
dont Interim	87		307		439	
dont salaires et charges	14 477		15 594		16 274	
dont rbst à caractère social	-4 717		-5 157		-5 545	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 287	-8,7%	-959	-6,3%	209	1,2%
+ Reprises Amortissements et Provisions	162		174		297	
+ Autres Produits	20		21		32	
- Dotations Amortissements et Provisions	-695	-5%	-638	-4%	-530	-3%
- Autres Charges	-5		-1		-8	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 805	-12%	-1 403	-9%	1	0%
+ Produits Financiers	2		2		5	
- Charges Financières	-174	-1%	-184	-1%	-211	-1%
RESULTAT FINANCIER	-172	-1%	-182	-1%	-206	-1%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 976	-13%	-1 585	-10%	-205	-1%
+ Produits Exceptionnels	212		154		187	
+ Subvention Exceptionnelle Etat & Collec.	200					
- Charges Exceptionnelles	-31		-140		-158	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	381	3%	14	0%	29	0%
Impôt sur les Sociétés	0		0		0	
RESULTAT NET	-1 595	-11%	-1 571	-10%	-176	-1%

Situation Financière

Tableau flux de trésorerie

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2022		Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2023	
Montant en Euros		Montant en Euros	
Flux d'activité		Flux d'activité	
Résultat net	-1 570 935	Résultat net	-176 492
+ Dotations aux amortissements + Provisions	770 422	+ Dotations aux amortissements + Provisions	249 894
+ Intérêts courus sur emprunts	-9 998	+ Intérêts courus sur emprunts	736
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	-142 901	- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	-142 901
- Quote-part de subvention	-20 196	- Quote-part de subvention	-28 747
Marge brute d'autofinancement	-973 607	Marge brute d'autofinancement	-97 510
Variation stocks matières premières	45 018	Variation stocks matières premières	-240 855
Variation stocks en-cours & produits finis	-54 639	Variation stocks en-cours & produits finis	72 395
Variation clients (net)	-282 211	Variation clients (net)	110 048
Variation charges constatées d'avance	-59 995	Variation charges constatées d'avance	13 566
Variation des autres créances	-233 726	Variation des autres créances	92 744
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>-585 553</i>	<i>Variation stocks et créances</i>	<i>47 896</i>
Variation fournisseurs	202 968	Variation fournisseurs	329 679
Variation dettes fiscales et sociales	268 512	Variation dettes fiscales et sociales	-438 282
Variation autres dettes	135 068	Variation autres dettes	-151 431
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>606 548</i>	<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>-260 034</i>
Variation BFR	20 994	Variation BFR	-212 137
Total (1)	-952 613	Total (1)	-309 647
Flux d'investissement		Flux d'investissement	
Acquisition immobilisations incorporelles	-56 185	Acquisition immobilisations incorporelles	0
Acquisition immobilisations corporelles	-702 953	Acquisition immobilisations corporelles	-466 870
Acquisition immobilisations financières	-46 413	Acquisition immobilisations financières	-10 363
Cession immobilisations corporelles	0	Cession immobilisations corporelles	0
Cession immobilisations financières	355	Cession immobilisations financières	34 125
Total (2)	-805 196	Total (2)	-443 108
Flux de financement		Flux de financement	
Subvention Investissement	45 961	Subvention Investissement	520 620
Emission de titres associatifs	0	Emission de titres associatifs	0
Abandon de titres associatifs	0	Abandon de titres associatifs	0
Nouveaux emprunts	0	Nouveaux emprunts	500 000
Remboursement emprunts	-647 315	Remboursement emprunts	-385 012
Total (3)	-601 454	Total (3)	635 608
TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	-2 359 262	TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)	-117 147
Trésorerie ouverture	4 877 941	Trésorerie ouverture	2 518 678
Trésorerie clôture	2 518 678	Trésorerie clôture	2 401 531
VARIATION TRESORERIE	-2 359 262	VARIATION TRESORERIE	-117 147

L'analyse amène à quelques précisions :

- Flux d'activité : La marge brute d'autofinancement est négative à (98) K€ contre une marge brute d'autofinancement négative de (974) K€ l'exercice précédent.
Nous constatons une variation du besoin net du Fonds de Roulement de 212 K€; celui-ci s'analyse principalement par une diminution des créances clients de 110 K€, une augmentation des stocks de 169 K€, une diminution des autres créances d'exploitation de 106 K€ et un besoin sur les dettes d'exploitation de 260 K€

Les flux d'activité génèrent une trésorerie négative de 310 K€

- Flux d'investissement :
 - Acquisition d'immobilisations corporelles ; l'adaptation et la mise à niveau de l'outil de production pour un montant de 104 K€. L'équipement industriel pour le développement de nouveaux marchés pour un montant de 328 K€ ; SMART LINE – Projet ABR – Nouveau véhicule CR3
Des agencements et aménagements des locaux pour un montant de 13 K€, l'achat de mobilier et de matériel informatique pour un montant de 22 K€
 - Acquisition d'immobilisations financières ; dépôt de garantie EDF de 10 K€
 - Cession d'immobilisations financières : l'ajustement du dépôt de garantie du compte d'affacturage pour 23 K€, du dépôt de garantie Loyers pour 8 K€ et de l'abandon de créances pour BREIZ EATT de 3 K€
- Flux de financement :
 - Nouveaux emprunts : Avance remboursable de la région Bretagne de 500 K€, nécessaire à la réalisation de postes de travail et outillage pour le nouveau véhicule sur le site de Rennes La Janais
 - Remboursement d'emprunts ; La dette financière avait été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il avait été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans, pour un montant de 116 K€, et le remboursement des PGE pour 269 K€
 - Subvention d'investissement pour la SMART LINE pour 521 K€

Cela nous conduit à une variation négative de la trésorerie de 117 K€

Tableau d'endettement et engagement

Encours Financiers - Banques & Autres Organismes								
KCuroos	2020		2021		2022		2023	
	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail
Banques								
Crédit Coopératif	600		600		600		600	
Pool Bancaire								
Prêt Moyen Terme 2014 Garantie France Active		207		203		61		16
PGE 2020		2 000		2 002		1 757		1 520
PGE 2021				2 000		2 000		1 969
Progr.d'Invest. d'Avenir (PIA)								
Caisse & Dépôts & Consignations		833		172		33		
Organismes Financiers Eco Sociale		536		65		20		
Progr.d'Invest. Stratégique								
Organismes Financiers Eco Sociale				300		300		300
Affacturage								
	1 800		1 500		1 800		1 800	
Autres Emprunts - Crédits baux								
Région Bretagne		422		97				500
Total	2 400	4 079	2 100	4 839	2 400	4 192	2 400	4 307

Quelques commentaires :

- Les banques nous accordent des lignes en « Daily-escompte-facilités de caisse » pour 600 K€, à la date de clôture des comptes il n'y avait aucune utilisation.
- Remboursement des prêts pour un montant de 116 K€ à la suite de l'accord de conciliation de juin 2015
- Remboursement des Prêts Garantis par l'Etat de 4.000 K€ pour un montant de 269 K€
- L'en cours d'affacturage ressort à 1.563 K€ au 31 décembre 2023.

Perspectives

Dans le cadre de la construction budgétaire, nous avons retenu l'hypothèse d'un équilibre d'exploitation avec un plan d'amélioration continu porté par notre projet « mission possible ».

L'établissement du chiffre d'affaires par secteur d'activités par rapport à 2023 intègre ces données :

- Baisse de l'activité PSA : 6.541 K€, soit - 4,1% (basée sur une activité en 2 équipes jusqu'à fin août et 1 équipe à partir du mois de septembre),
- Reprise sur le secteur ferroviaire : 2.512 K€, soit + 47,9%
- Stabilité de l'aéronautique : 1.175 K€, soit + 0,03 % après une reprise des cadences de production sur 2023
- Légère baisse des activités de Services (GED) : 1.643 K€, soit - 2,8%
- Augmentation des autres activités industrielles : 7.123 K€, soit + 9.2% (principalement le développement des marchés sur le photovoltaïque Sunology et Technideal).

Notre chiffre d'affaires prévisionnel en croissance de l'ordre de 4,9% pourrait s'établir à 18.994 K€ contre 18.114 K€ l'exercice précédent.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il est difficile de prévoir toutes les incidences de la crise énergétique et les tensions sur les marchés de matières premières sur les résultats de l'association.

Dans ce contexte incertain, l'association met en place les plans d'actions et les moyens qui devraient lui permettre de préserver au mieux son développement des activités de diversification, l'emploi de ses salariés, ainsi que ses résultats économiques et ses équilibres financiers.

Une négociation est en cours avec les services de l'Etat et nos partenaires financiers afin d'obtenir un aménagement des modalités de remboursement des PGE.

Également, Nous avons lancé un plan d'amélioration continu prévoyant des actions de rationalisation des coûts ; les axes d'amélioration sont autour de la productivité, de l'efficacité, de la performance achat et commerce et du contrôle des frais.

Activités en matière de recherche et développement

Les dépenses en matière de recherche et de développement concernent le secteur automobile et le secteur aéronautique, elles sont inscrites en immobilisations incorporelles et amorties sur 5 ans.

Talendi n'a pas activé de dépenses amortissables en 2023.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Talendi a une participation sur la SARL Paysages Services. Vous pouvez vous référer au document ci-dessous afin d'examiner les informations financières et juridiques de cette structure.

Et également une participation sur la nouvelle structure « EA Breizh TT » créée en 2019 de 6.000 € qui représente 3,9% du capital, et une avance de 7.000 € en 2020-2021. En raison du premier résultat déficitaire de cette structure lié à la crise sanitaire, nous avons provisionné le montant total soit 8.000 €uros.

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2022)	557 297	49,80	111 408	1 049

AUTRES INFORMATIONS

Délais de paiement

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients par date d'échéance (*c.com art. D.441-6-1*).

Il s'agit de renseigner le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard. Le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (*c.com art. D.441-4.1*).

Factures reçues et émises HT										
non réglées à la date de clôture de l'exercice (31 Décembre 2023) dont le terme est échu										
Montant en K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
	A) Tranches de retard de paiement									
Nombre de factures concernées		5	7	9	21		6	23		29
Montant total des factures concernées HT		0,7	275,7	18,4	294,8		2,5	91,7	13,5	107,7
% du montant total des achats HT de l'exercice		0,01%	3,30%	0,23%	3,62%					
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,01%	0,51%	0,07%	0,59%
	B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									
Nombre de factures exclues										
Montant total des factures exclues										
	C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c.com. Art. L. 441-6 ou L. 433-1)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours Délais légaux : 60 jours					Délais contractuels : 45 jours Délais légaux : 60 jours				

Fonds propres

En raison du déficit de l'exercice, les fonds propres sont négatifs à (2.286.015) euros, les autres fonds propres, du fait du règlement ANC de décembre 2020 (reclassement des titres associatifs) ressortent à 3.950.000 euros.

Le total des fonds propres s'élève à **1.663.985 euros**.

Ce rapport de gestion sur les comptes annuels 2023 de l'association, arrêtés par le conseil d'administration du 19 avril 2024, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, ont été approuvés par l'Assemblée Générale du mardi 18 juin 2024.

ANNEXES

Annexe 1 : Historique simplifié

- 1975 - **Création de Bretagne Ateliers l'Entreprise Adaptée (ancien Atelier Protégé)**, Route de Lorient à Rennes
- 1979 - Installation de Bretagne Ateliers sur le site des Bouillants à Vern sur Seiche
- 1982 - Création de la structure Entreprise Adaptée de Saint-Brieuc
- 1983 - Construction du site du Champ-Martin à Vern sur Seiche / Installation de l'atelier protégé du Légué à Saint-Brieuc.
- 1989 - Construction du site du Plessis à Vern sur Seiche
- 1996 - Création du site « Base 5 » à Saint-Erblon
- 1999 - Création de l'unité Métallerie
- 2000 - Création de l'ESAT « les Ateliers de la Seiche » sur le site du Champ Martin
- 2001 - Construction du site « les Prés Mêlés » à Saint Erblon
- 2002 - Création de L'ESAT « les 3 Vallées » à Saint-Brieuc
- 2003 - Construction d'un site dédié à PSA Peugeot Citroën, ZA de la Touche Tizon à Noyal Châtillon sur Seiche
- Certification ISO 9001 V.2000.
- 2004 - Jean Michel Quéguiner confie la direction générale de Bretagne ateliers à Daniel Lafranche
- 2005 - Construction de la 2ème Tranche du site de production de la Touche Tizon
- 2006 - Construction d'un nouveau site Industriel à Trégueux (22) pour remplacer celui du « Port du Légué » à Saint Brieuc.
- 2008 - Création d'un atelier de Reprographie : Bretagne Ateliers fait ses premiers pas dans le secteur tertiaire.
- Développement d'un partenariat avec Alstom, positionnant Bretagne Ateliers sur le secteur ferroviaire.
- 2009 - Vente du site industriel du Plessis
- 2010 - Vente du site industriel du Champ Martin
- 2011 - Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 1,050 million d'euros.
Souscriptions réunies auprès de clients, partenaires et patrons bretons convaincus de l'intérêt économique et social de Bretagne Ateliers.
- 2012 - Développement d'un atelier dématérialisation de documents.
- L'association Bretagne Ateliers est soutenue par la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, (PIA) sur le volet économie sociale et solidaire en co-investissement avec des organismes de l'ESS
- 2013 - Talendi, Alter Eos et Gestform associent leurs moyens et leurs démarches commerciales sous le nom d'ABG Démat' pour répondre aux besoins des grands comptes en matière de traitement de hauts volumes documentaires et services à l'exploitation.
- 1^{er} contrat avec AIRBUS – Talendi partenaire référencé du secteur aéronautique.
- Nouveau soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS – soutien des collectivités territoriales.
- 2014 - Bretagne Ateliers reçoit le trophée du meilleur fournisseur en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat) par son client Alstom Transport et le trophée 2014 de l'excellence des fournisseurs de matériel par son client SNCF – preuve d'une diversification réussie sur le secteur tertiaire.
- Nouveau soutien des collectivités territoriales

- 2015 - Bretagne Ateliers est certifiée EN 9100 et reconnu par le secteur aéronautique.
- L'entreprise reçoit le trophée « Best plant 2015 » de PSA Peugeot Citroën pour sa performance exceptionnelle en termes d'excellence industrielle.
- 2^{ème} Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 350 000 euros.
- Soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS et soutien des collectivités territoriales.

- 2016 - L'entreprise est engagée RSE au niveau confirmé selon la norme ISO 26 000.
- Bretagne Ateliers reçoit le trophée « Meilleure contribution performance supply chain » d'Alstom pour la qualité globale et l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.

- 2017 - Qualification de 8 procédés spéciaux pour pouvoir développer des affaires dans le secteur aéronautique.
- Bretagne Ateliers s'ouvre encore davantage à ses parties prenantes. L'entreprise est présente sur les réseaux sociaux.

- 2018 - Déménagement de ses activités synchrones et de ses salariés sur le site de PSA Rennes La Janais.
- Certification EN 9100 pour le site de Trégueux.
- Bretagne Ateliers est labellisée Vitrine Industrie du Futur par l'Alliance Industrie du Futur pour son mode de management collaboratif CRISTAL.

- 2019 - Organisation le 12 mars de la première plénière de Bretagne Ateliers – 255 personnes étaient présentes dont 182 représentants des parties prenantes de l'entreprise.
- Réforme du modèle de l'entreprise adaptée – EA socle et expérimentations CDD Tremplin, EATT.
- Obtention du trophée lumières de l'entreprise inclusive.

- 2020 - Lancement d'une opération de levée de fonds pour mener à bien le plan de développement stratégique de l'entreprise, moderniser l'outil de production de Bretagne Ateliers, renforcer ses fonds propres ; pour permettre l'emploi pérenne des personnes en situation de handicap.
- Impact de la crise sanitaire COVID 19 sur la production.
- Certification ISO 26000 au niveau exemplaire.

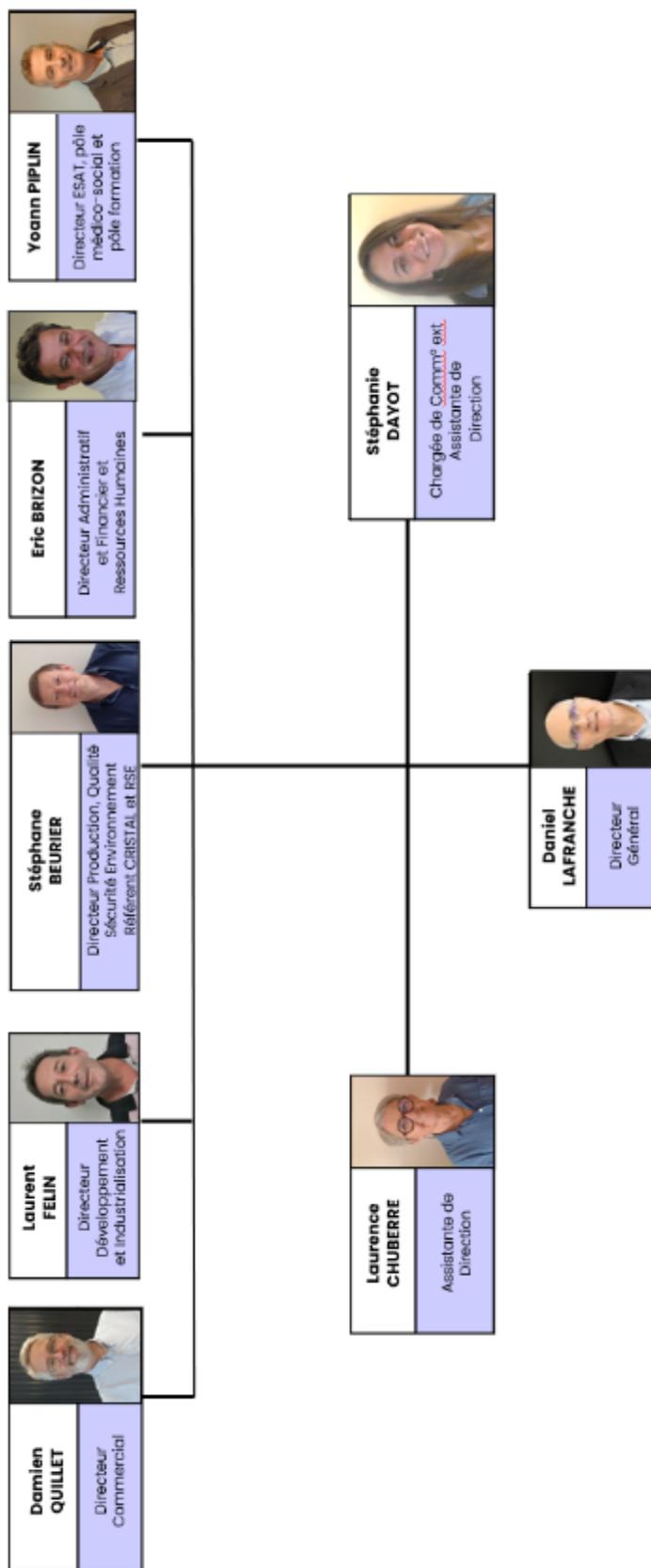
- 2021 - 3^{ème} émission de Titres associatifs à hauteur de 2,700 millions d'Euros au sein d'une opération de levée de fonds pour un montant total de 5,2 millions d'euros.
- Création et 1^{ère} réunion du Comité des Parties prenantes de l'Association.

- 2022 - Bretagne Ateliers devient **TALENDI** en mars 2022
- Certification ISO 50001 pour le management des énergies.
- Création de Talendi Formation, notre organisme de formation certifié QUALIOPI

- 2023 - Lancement d'une nouvelle activité de confection textile

Annexe 2 : Organigramme de direction 2023

	ORGANIGRAMME DIRECTION GENERALE	Validé par : Daniel LAFRANCHE
		LE :



- Liaisons hiérarchiques
- - - Liaisons fonctionnelles

Création service RH le 01/09/00	référence du document : G :	Index Z	Mise à jour le : 09/11/2023
---------------------------------	-----------------------------	---------	-----------------------------

Pour modifier votre organigramme, merci d'appeler le service communication interne poste 6276

Annexe 3 : Membres du conseil d'administration au 3/06/2023



Sophie
PELLIER



Olivier
DELBREUVE



Anne
LE MENN



Martine
LARUAZ



Yannick
BEZARD



Sabine
ROLLAND



Joël
LALAIRE



Gaëlle
ANDRO



Jean-Pierre
MERRIEN

Bureau



Jean-Marc
GUIHARD
Président



Patrick
PIQUE
Vice président & trésorier



Brigitte
TURGEON
Secrétaire

Annexe 4 : Rapport annuel du commissaire aux comptes



ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

18 JUIN 2024

Exercice social du 01.01.2023 au 31.12.2023

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan - 35000 RENNES - Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 - Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062



ASSOCIATION TALENDI

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de « l'ASSOCIATION TALENDI » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Règles et méthodes comptables

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes annuels joints. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des immobilisations, des créances, des dettes et des provisions notamment sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan – 35000 RENNES – Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 – Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 – TVA FR00882853062



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Rennes, le 3 juin 2024

Pour ALLIAGE
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan - 35000 RENNES - Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 - Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 - TVA FR00882853062



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
6 rue de Dinan – 35000 RENNES – Catherine GRIMOND 06 03 22 67 97 – Régine DAUDE 06 10 31 95 08
SARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 – TVA FR00882853062

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement	474 881	461 450	13 431
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	454 571	378 245	76 326
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	801 560		801 560
	Constructions	1 995 948	528 433	1 467 514
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 385 057	3 321 045	1 064 012
	Autres immobilisations corporelles	2 211 714	1 755 389	456 325
	Immobilisations grevées de droits			
	Immobilisations corporelles en cours	161 940		161 940
	Avances et acomptes			
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	117 408	6 000	111 408	
Créances rattachées à des participations	7 000	2 000	5 000	
Autres titres immobilisés	8 051		8 051	
Prêts				
Autres immobilisations financières	328 334		328 334	
TOTAL (I)	10 946 463	6 452 563	4 493 900	4 490 314
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	1 445 713	258 734	1 186 979
	En-cours de production de biens	127 045	4 565	122 480
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis	272 730	3 434	269 296
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	16 879		16 879
	CREANCES (3)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 332 175	20 855	1 311 320
	Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	1 376 240		1 376 240	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	77 199		77 199	
DISPONIBILITES	2 324 332		2 324 332	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	172 429		172 429
	TOTAL (II)	7 144 741	287 588	6 857 154
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
	Primes de remboursement des obligations (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL ACTIF (I à V)	18 091 204	6 740 150	11 351 054	11 335 345
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				600
(3) dont à plus d'un an			39 532	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	186 010	186 010
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de Réévaluation	2 155 126	2 155 126
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	896 183	775 815
Report à nouveau	-5 997 208	-4 328 793
Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs	40 115	63 003
Excédent ou déficit de l'exercice	-176 492	-1 570 935
Situation Nette (Sous total)	-2 896 266	-2 719 774
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	589 431	97 558
Provisions réglementées	20 820	23 320
TOTAL I	-2 286 015	-2 598 896
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Emissions de titres Associatifs	3 950 000	3 950 000
TOTAL I Bis	3 950 000	3 950 000
TOTAL FONDS PROPRES (I- Ibis)	1 663 985	1 351 104
FONDS REPORTEES ET DEBIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	26 000	178 861
TOTAL III	26 000	178 861
DETTES (1)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 585 987	3 917 142
Emprunts et dettes financières diverses	800 000	353 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 286	1 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 349 529	994 484
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 653 495	4 091 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 755	48 121
Autres dettes	99 432	158 792
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	148 585	240 747
TOTAL IV	9 661 070	9 805 380
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I-Ibis + II + III + IV + V)	11 351 054	11 335 345
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(176 492,44)	(1 570 934,62)
(1) Dont à moins d'un an	6 425 653	6 507 831
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	5 359	4 905

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	120 590		120 590	31 974
	Production vendue (Biens)	17 666 666	72 235	17 738 901	14 761 741
	Production vendue (Services et Travaux)	254 347		254 347	281 864
	Montant net du chiffre d'affaires	18 041 602	72 235	18 113 837	15 075 579
	Production stockée			(72 395)	54 639
	Production immobilisée			82 765	128 186
	Subventions d'exploitation			6 865 833	6 387 635
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			296 562	174 387
	Autres produits			32 458	20 574
	Total des produits d'exploitation (1)				25 319 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			45 342	25 351
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 339 416	2 760 501
	Variation de stock			(240 855)	45 018
	Autres achats et charges externes			3 760 245	3 726 661
	Impôts, taxes et versements assimilés			602 722	454 232
	Salaires et traitements			13 111 822	12 519 972
	Charges sociales du personnel			3 162 064	3 073 740
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			442 521	461 648
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			87 155	175 913	
Dotations aux provisions					
Autres charges			7 709	830	
Total des charges d'exploitation (2)				25 318 140	23 243 867
RESULTAT D'EXPLOITATION				921	(1 402 867)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		921	(1 402 867)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 958	1 633
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 958	1 633
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	210 894	183 568
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		210 894	183 568
RESULTAT FINANCIER		(205 937)	(181 936)
RESULTAT COURANT avant Impôts		(205 015)	(1 584 803)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		131 512
	Sur opérations en capital	28 747	21 030
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	158 361	1 680
	Total des produits exceptionnels		187 108
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	158 127	7 395
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		132 861
	Total des charges exceptionnelles		158 127
RESULTAT EXCEPTIONNEL		28 981	13 966
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		458	97
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		25 511 126	21 996 853
TOTAL DES CHARGES		25 687 619	23 567 788
EXCEDENT ou DEFICIT		(176 492)	(1 570 935)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			14 040
Prestations en nature			
Bénévolat		57 967	
TOTAL		57 967	14 040
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		57 967	14 040
TOTAL		57 967	14 040

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	18 113 837	100,00	15 075 579	100,00	3 038 258	20,15
Ventes de marchandises	120 590	0,67	31 974	0,21	88 616	277,15
- Achats de marchandises	45 342	37,60	25 351	79,28	19 992	78,86
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE	75 248	62,40	6 623	20,72	68 624	N/S
Production vendue : Biens	17 738 901	97,93	14 761 741	97,92	2 977 160	20,17
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	254 347	1,40	281 864	1,87	(27 518)	-9,76
+ Variation production stockée	(72 395)	-0,40	54 639	0,36	(127 034)	-232,5
+ Production immobilisée	82 765	0,46	128 186	0,85	(45 421)	-35,43
PRODUCTION DE L'EXERCICE	18 003 618	99,39	15 226 430	101,00	2 777 187	18,24
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	18 078 865	99,81	15 233 054	101,04	2 845 811	18,68
- Achats stockés approvisionnement	4 339 416	23,96	2 760 501	18,31	1 578 915	57,20
- Variation des stocks et approvisionnement	(240 855)	-1,33	45 018	0,30	(285 873)	-635,0
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	487 840	2,69	420 253	2,79	67 586	16,08
- Autres charges externes	3 272 405	18,07	3 306 408	21,93	(34 003)	-1,03
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	7 858 805	43,39	6 532 180	43,33	1 326 625	20,31
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	10 220 060	56,42	8 700 874	57,72	1 519 186	17,46
+ Subventions d'exploitation	6 865 833	37,90	6 387 635	42,37	478 199	7,49
- Impôts, taxes sur rémunérations	448 042	2,47	310 852	2,06	137 190	44,13
- Autres impôts et taxes	154 680	0,85	143 380	0,95	11 300	7,88
- Salaires et traitements	13 111 822	72,39	12 519 972	83,03	591 849	4,73
- Charges sociales	3 162 064	17,46	3 073 740	20,39	88 324	2,87
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	209 285	1,16	(959 436)	-6,36	1 168 722	121,81
+ Reprises sur amortissements et provisions	264 321	1,46	141 221	0,94	123 100	87,17
+ Autres produits d'exploitation	32 458	0,18	20 574	0,14	11 885	57,77
+ Transfert de charges d'exploitation	32 241	0,18	33 166	0,22	(925)	-2,79
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	529 676	2,92	637 561	4,23	(107 885)	-16,92
- Autres charges de gestion courante	7 709	0,04	830	0,01	6 879	828,62
RÉSULTAT EXPLOITATION	921	0,01	(1 402 867)	-9,31	1 403 788	100,07
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 958	0,03	1 633	0,01	3 325	203,67
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	210 894	1,16	183 568	1,22	27 326	14,89
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(205 015)	-1,13	(1 584 803)	-10,51	1 379 788	87,06
Produits exceptionnels	187 108	1,03	154 221	1,02	32 886	21,32
- Charges exceptionnelles	158 127	0,87	140 256	0,93	17 871	12,74
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	28 981	0,16	13 966	0,09	15 015	107,52
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	458		97		361	372,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(176 492)	-0,97	(1 570 935)	-10,42	1 394 442	88,77

Règles et Méthodes Comptables

A- Objet social et missions

L'objet social de l'association est d'une part, d'aider et de préparer à l'insertion socioprofessionnelle toute personne, qui en raison de sa fragilité ou de son handicap (physique, mental ou social) ne peut être occupée régulièrement dans les conditions normales de travail et, d'autre part, de lui offrir momentanément ou durablement des solutions d'emploi.

L'association réalise son objet notamment :

- En participant à la création et à la gestion à cet effet de tout service ou de toute structure notamment d'orientation, d'évaluation professionnelle, de production, de formation, d'accompagnement et de soutien à la vie sociale et professionnelle dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives aux personnes handicapées.*
- En recherchant tous les moyens susceptibles d'améliorer la situation matérielle et morale de ses salariés notamment par la mise en place d'actions médicales ou sociales.*
- En créant ou en participant à la création et/ou à la gestion de tout organisme ou personne morale ayant un objet identique, parallèle ou complémentaire aux buts qu'elle s'est fixée, en vue d'améliorer toujours la situation matérielle et morale de ses salariés ou des personnes admises dans les ESAT.*

L'association a une activité principale d'intégrateur ensemblier industriel.

B - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11.351.054 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 176.492 euros.

C - Faits caractéristiques de l'exercice

Dans un contexte de fortes tensions géopolitiques (guerre Ukraine, conflit israélo-palestinien), les organisations sont confrontées à un environnement économique hautement instable pouvant avoir un impact sur leurs comptes ; inflation (énergie, salaires,...) et ruptures sur les approvisionnements et composants.

Dans ce contexte général et après trois exercices de stagnation du chiffre d'affaires autour de 15.000 K€, le chiffre d'affaires 2023 de 18.114 K€ est en progression sensible par rapport à 2022 (15.076 K€), mais reste toujours en recul de près 3.000 K€ (15%) comparé à la période avant COVID 19.

Règles et Méthodes Comptables

Le résultat d'exploitation à l'équilibre ressort à 1 K€ contre un résultat d'exploitation déficitaire de 1.403 K€ l'exercice précédent.

D - Règles et Principes comptables

1- Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, le règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Permanences des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

E - Notes sur le bilan actif

1- Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Règles et Méthodes Comptables

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 17** de la plaquette.

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

* de frais de développement pour **474.881** euros (valeur nette de 13.431 euros) ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 et C5 aircross de l'usine PSA de Rennes pour **350.819** euros et aux frais de procédés spéciaux pour l'aéronautique pour **124.062** euros

* de logiciels pour **454.571** euros. (valeur nette de 76.326 euros)

Les immobilisations financières sont composées :

* de dépôts et cautionnements pour **328.334** euros

* de titres de participations et immobilisés pour **132.458** euros après réévaluation.

2- Réévaluation des immobilisations

Conformément à l'article L-123-18 du code du commerce et de l'article 214-27 du PCG, nous avons procédé à la réévaluation libre des immobilisations corporelles et financières, et ce pour la première fois, lors de la clôture du dernier exercice 2020.

Nous avons déterminé la valeur actuelle des immobilisations corporelles éligibles en s'appuyant sur dires experts pour les terrains, constructions et les principaux matériels et outillages industriel.

Pour les autres immobilisations, il a été considéré que leur valeur nette comptable correspondait à la valeur réelle.

En ce qui concerne les immobilisations financières, et plus particulièrement les titres de participations, nous avons retenu une valeur patrimoniale prudente.

L'impact de la réévaluation libre sur les comptes 2020 (en euros) :

Désignation	VNC	Valeur actuelle	Réévaluation constatée
Terrain	273.744	801.560	527.816
Constructions	270.871	1.748.440	1.477.561
Mat & Outil	40.754	81.000	40.246
Titres Particip	1.906	111.408	109.502
Total	587.282	2.742.408	2.155.126

La valeur de la réévaluation sur les comptes au 31 décembre 2023 ressort à 2.155.126 euros, sans changement par rapport à 2020.

Règles et Méthodes Comptables

3- Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
<i>Frais de développement</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Logiciels</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Constructions</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>20 A 40 ANS</i>
<i>Agencements et aménagements</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>10 ANS</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 10 ANS</i>
<i>Matériels et outillages</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>4 A 5 ANS</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 7 ANS</i>

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 18** de la plaquette. L'impact de la réévaluation des actifs 2020 sur la dotation aux amortissements au 31 décembre 2023 est de 79.514 euros.

4- Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production et les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :

- Coût de matières premières
- + Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
- + Coefficient de frais indirects de production corrigé de la sous-activité

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Règles et Méthodes Comptables

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

5- Dépréciation des Stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

6- Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

7- Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	18 414
Autres créances	870 210
Total	888.624

F - Notes sur le bilan passif

1- Les titres Associatifs

Les titres associatifs ont été inscrits en "autres fonds propres" conformément au règlement ANC n° 2020-08 du 04 décembre 2020., article 421-1.

Trois émissions de titres associatifs coexistent :

- Emission de 2011 pour 950.000 euros (19 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3%
- Emission de 2015 pour 300.000 euros (6 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 2,5%.
- Emission de 2021 pour 2.700.000 euros (54 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3,5%.

Ces trois émissions sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, avec un délai minimal de 7 ans.

Règles et Méthodes Comptables

2- Variation des fonds propres

Etat des subventions d'investissement			
Désignation	Organisme	Montant 2023	Montant 2022
FATEA Vélos Assistance Electrique (VAE)	ETAT - ASP		41 236
FATEA Changement de nom	ETAT - ASP		4 626
BPI - SMART LINE	ETAT - BPI	522 767	
Total		522 767	45 861

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau **page 23** de la plaquette.

3- Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel d'une part, celle-ci a été estimée raisonnablement en fonction de la demande du salarié et de notre jugement du risque.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la **page 19** de la plaquette.

4- Etat des dettes

L'association a obtenu un PGE de 2.000 K€ en 2020 et un PGE de 2.000 K€ en 2021, remboursable sur 6 ans avec un différé de 2 ans.

Une avance remboursable de 500 K€ a été obtenue auprès des collectivités locales sur l'exercice, pour les investissements nécessaires pour l'attribution du nouveau véhicule.

L'état des dettes est détaillé à la **page 20** de la plaquette.

5- Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78 980
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 032
Dettes fiscales et sociales	2 365 995
Autres Dettes	33 707
	2 694 714

Règles et Méthodes Comptables

G- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		124 408	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			8 387
Autres dettes			

H - Notes sur le compte de résultat

1- Résultat d'exploitation

Nous vous communiquons ci-dessous le détail des subventions :

Etat des subventions d'exploitation			
Désignation	Organisme	Montant 2023	Montant 2022
Aides aux postes	ETAT - ASP	5 545 312	5 158 850
Produits de la Tarification ESAT	ARS- CPAM	1 171 935	1 148 841
Aides Effort Invest. avant 2019 FATEA - 2021	ETAT - DRFIP		16 603
PIC EA Formation couture - CQPM Equip Prod	AGEPHIP	119 764	
Aide système management Energie ISO 50001	ATEE		40 000
Projet Digitalisation Formation	Rég.Bretagne	20 598	
Transition Pro	ETAT - F.TRAV	6 702	
Projets de développement FATEA	ETAT - DRFIP	1 523	27 341
Total		6 865 833	6 387 635

Règles et Méthodes Comptables

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une diminution de **33.000** euros, en raison principalement de la franchise de loyers immobiliers négociée de l'ordre de 500.000 euros et de l'augmentation des autres postes liée à la hausse de l'activité et de l'inflation (intérim, énergie, transports, ...).

Les salaires et les charges sociales sont en progression, en raison de l'augmentation du SMIC (4%), du rattrapage par rapport à l'inflation et de nouvelles embauches dans le cadre des activités de diversification.

2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20.500 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3- Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels concernent principalement la reprise de provision de la rupture conventionnelle collective et de litige prud'hommal pour **133.000** euros.

La charge exceptionnelle concerne le coût des mesures de Rupture Conventionnelle Collective pour un montant de **127.500** euros.

I - Autres Informations

1- Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Aéronautique	1 170 918	974 518
Automobile	6 823 216	6 585 263
Autres Industries	6 525 213	4 872 006
Ferroviaire	1 698 020	1 140 983
Services (GED-Reprographie-Formation)	1 691 551	1 378 657
Autres Prestations	204 921	124 152
Total	18 113 837	15 075 579
Chiffre d'affaires par marché géographique (en euros)		
Chiffre d'affaires France	18 041 602	15 054 040
Chiffre d'affaires Export	72 235	21 539
Total	18 113 837	15 075 579

Règles et Méthodes Comptables

2- Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2022 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

3- Effectif moyen

Catégories de salariés	2023	2022
Ouvriers	449	438
Apprentis	4	5
Employés	15	16
Agents de maîtrise & Techniciens	64	68
Cadres	24	24
Total	556	551

4- Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2019,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 3,45% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

Règles et Méthodes Comptables

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2023 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).

Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 1.757.708 euros au 31 décembre 2023 contre 1.699.015 euros l'exercice précédent, en raison de la baisse du taux d'actualisation ; 3,45% contre 3,77% en 2022.

5- Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit-bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	1 562 755
Nantissement Fonds commerce (Prêt 500 K€)	250 000
Nantissement Mat Production (Prêt 500 K€)	456 630
Total	2 269 385

6- Engagements crédit-bail

NEANT

7- Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50%				
- SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2022)	557 297	49,80	111.408	1.049

8- Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **14.661 euros** (254

Règles et Méthodes Comptables

heures) ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un mécénat de compétence pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2023, représentant un montant de **43.306 euros**.

9- Evènements Postérieurs à la clôture de l'exercice

Il est difficile de prévoir toutes les incidences liées aux tensions géopolitiques et les tensions sur les marchés de matières premières sur les résultats de l'association.

Dans ce contexte incertain, l'association met en place les plans d'actions et les moyens qui devraient lui permettre de préserver au mieux son développement des activités de diversification, l'emploi de ses salariés, ainsi que ses résultats économiques et ses équilibres financiers.

Une négociation est en cours avec les services de l'Etat et nos partenaires financiers afin d'obtenir un aménagement des modalités de remboursement des PGE.

Egalement, Nous avons lancé un plan d'amélioration continu prévoyant des actions de rationalisation des coûts ; les axes d'amélioration sont autour de la productivité, de l'efficacité, de la performance achat et commerce et du contrôle des frais.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	474 881				474 881	
	Autres	542 006			87 435	454 571	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 016 887			87 435	929 452	
CORPORELLES	Terrains	801 560				801 560	
	Constructions sur sol propre	1 836 184				1 836 184	
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc. aménagement	159 764				159 764	
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 711 304		305 554	(373 732)	5 534	4 385 057
	Instal., agencement, aménagement divers	1 349 003		12 100	(564)	5 286	1 356 381
	Matériel de transport	68 906				4 816	64 090
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	798 391		22 507		29 655	791 243
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	409 526		126 710	374 296		161 940	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 134 639		466 870		45 290	9 556 218	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	127 408				3 000	124 408
	Autres titres immobilisés	8 051					8 051
	Prêts et autres immobilisations financières	349 096		10 363		31 125	328 334
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	484 555		10 363		34 125	460 793	
TOTAL	10 636 080		477 233		166 850	10 946 463	

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	422 924	38 526	461 450	
	Autres	437 489	(59 244)	378 245	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	860 412	(20 718)	839 695	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	354 265	89 457	443 723	
	sur sol d'autrui				
	instal, agencement aménagement	71 204	13 507	84 711	
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 164 958	161 620	5 534	3 321 045
	Autres instal., agencement, aménagement divers	968 668	56 307	5 286	1 019 689
	Matériel de transport	58 793	4 916	4 816	58 892
	Matériel de bureau, mobilier	656 465	49 997	29 655	676 808
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 274 354	375 804	45 290	5 604 868	
TOTAL	6 134 766	355 087	45 290	6 444 563	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres	23 320		2 500	20 820	
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	23 320		2 500	20 820	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	178 861		152 861	26 000		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	178 861		152 861	26 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	11 000		3 000	8 000	
	Sur stocks et en-cours	443 900	87 155	264 321	266 733	
	Sur comptes clients	20 855			20 855	
	Autres					
		PROVISIONS POUR DEPRECIATION	475 754	87 155	267 321	295 588
		TOTAL GENERAL	677 936	87 155	422 682	342 408
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		87 155	264 321	158 361		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 000		7 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	328 334		328 334
	Clients douteux ou litigieux	39 532		39 532
	Autres créances clients	1 292 642	1 292 642	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 067 611	1 067 611	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 891	43 891	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	224 892	224 892	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	39 846	39 846	
Charges constatées d'avance	172 429	172 429		
TOTAL DES CREANCES	3 216 177	2 841 311	374 867	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 359	5 359		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 580 628	1 089 939	2 490 689	
	Emprunts et dettes financières divers	800 000	56 558	743 442	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 349 529	1 349 529		
	Personnel et comptes rattachés	1 854 738	1 854 738		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 196 552	1 196 552		
	Impôts sur les bénéfices	458	458		
	Taxes sur la valeur ajoutée	477 317	477 317		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	124 431	124 431		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 755	22 755		
	Groupe et associés				
Autres dettes	99 432	99 432			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	148 585	148 585			
TOTAL DES DETTES	9 659 784	6 425 653	3 234 131		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		385 012			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			172 429
CCA Investissements clients	01/01/2024 31/12/2024	9 425	
CCA Fonctionnement	01/01/2024 31/12/2024	128 894	
CCA Fonctionnement	01/01/2025 31/12/2025	4 645	
CCA Fonctionnement	01/01/2027 31/12/2027	25 611	
CCA Fonctionnement	01/01/2028 31/12/2028	3 854	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			172 429

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			148 585
PCA Investissements Clients	01/01/2024 31/12/2024	136 947	
PCA Aggphip PIC EA Formation	01/01/2024 31/12/2024	8 445	
PCA Assurance GROUPAMA	01/01/2024 31/12/2024	3 193	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			148 585

Variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	186 010				186 010
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de Réévaluation	2 155 126				2 155 126
Réserves (1)	775 815	97 480	22 888		896 183
Report à nouveau	-1 328 793	-1 668 414			-5 997 208
Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs (2)	63 003			22 888	40 115
Excédent ou déficit de l'exercice (3)	-1 570 935	1 570 935	-176 492		-176 492
Situation Nette	-2 719 774	0	-153 604	22 888	-2 896 266
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	97 558		520 620	28 747	589 431
Provisions Réglementées	23 320			2 500	20 820
Total I	-2 598 896	0	367 016	54 135	-2 286 015
Avances Conditionnées					
Emission de titres associatifs	3 950 000				3 950 000
Total I Bis	3 950 000	0	0	0	3 950 000
TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)	1 351 104	0	367 016	54 135	1 663 985
(1) : dont Réserves concernant l'activité médico sociale :	145 525		51 754		197 280
(2) : concerne l'activité médico sociale :	63 003	28 866		51 754	40 115
(3) : dont Excédent concernant l'activité médico sociale :	28 866	-28 866	10 503		10 503

La haute
performance
Industrielle et
Humaine



Contacts : TALENDI -
Tél 02 23 27 02 70 - @ : contact@talendi.com –
CABINET ALLIAGE - Catherine GRIMOND – Expert-comptable, Commissaire aux comptes –
6 rue de Dinan 35000 Rennes - Tél : 06 03 22 67 97- @ : cgrimond@alliage-cac.fr